



PLAN DE
VIGILANCE

EXERCICE 2025

INTRODUCTION

Hermès s'engage sur le respect des droits humains, des libertés fondamentales, de la santé et de la sécurité des personnes et de la protection de l'environnement. À cette fin, des politiques ainsi que des actions coordonnées ont été mises en œuvre, telles que décrites dans le présent plan de vigilance. Conformément à la loi française n° 2017-399 du 27 mars 2017, ce plan contient des mesures destinées à identifier et prévenir les risques d'atteinte grave aux droits humains et libertés fondamentales ainsi qu'à la santé, la sécurité et l'environnement, dans le cadre d'une obligation de moyens.

Le premier plan de vigilance autonome porte sur l'exercice 2022. Il s'adresse aux parties prenantes externes (institutions, associations, fournisseurs et prestataires) et internes (collaborateurs et représentants du personnel).

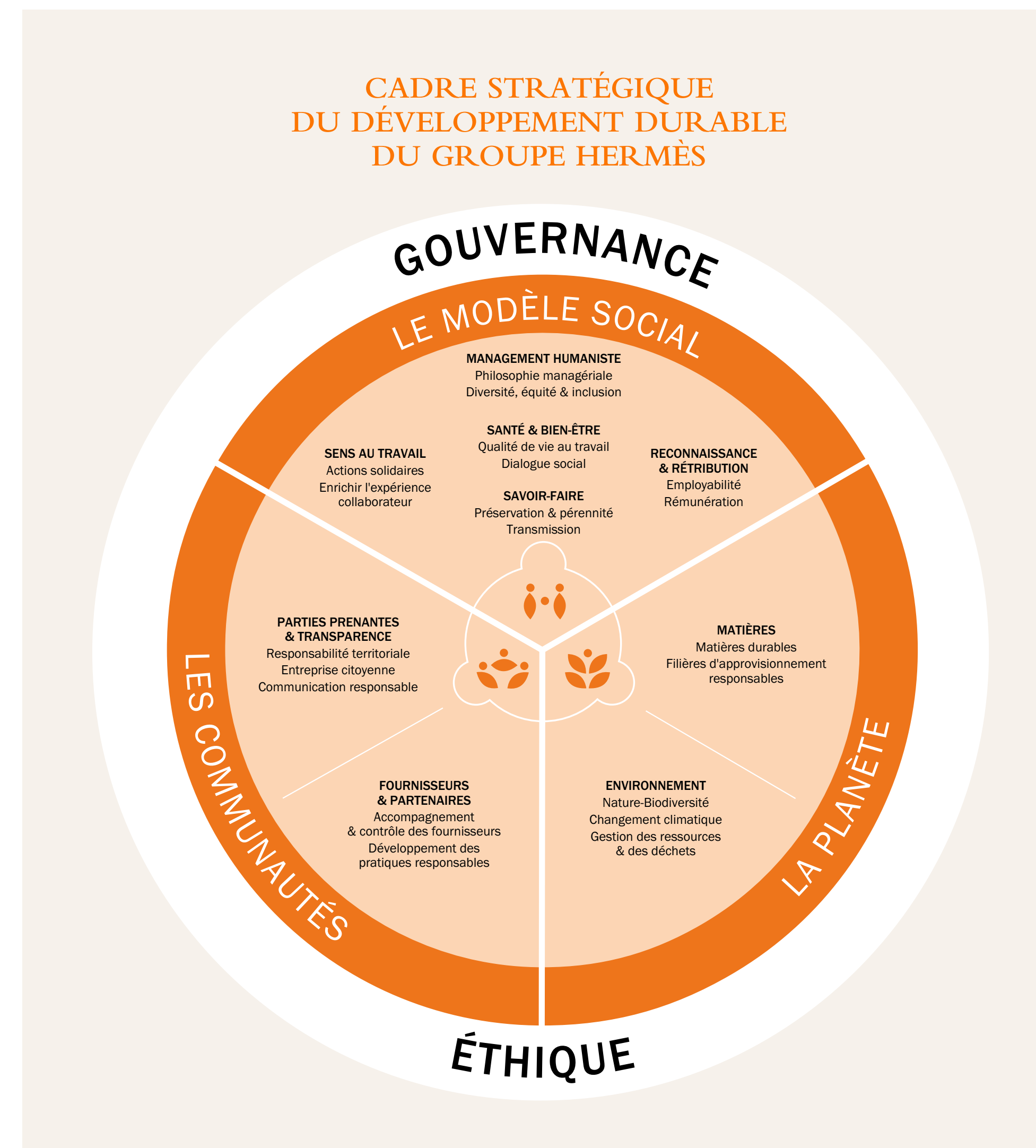
Les éditions suivantes ont confirmé l'engagement du groupe en termes de responsabilité et de transparence, en consolidant la démarche d'amélioration continue.

Couvrant l'exercice 2025, le présent plan constitue la quatrième édition et prolonge cette dynamique autour de quatre axes :

- une méthodologie renforcée de cartographie des risques ;
- une évaluation approfondie des risques ;
- la poursuite du déploiement de mesures d'atténuation des risques ;
- la communication autour de l'évolution du dispositif d'alerte.

Cette démarche répond à l'ambition d'Hermès d'assurer un développement économique, social et environnemental vertueux pour l'ensemble de ses collaborateurs, partenaires, clients, parties prenantes et pour l'avenir des générations futures.

Rendre au monde une partie de ce qu'il offre, voici l'ambition humaniste qui anime le groupe.



SOMMAIRE

1

LE GROUPE
HERMÈS

Page 4

2

CADRE DU PLAN
DE VIGILANCE

Page 10

AU SEIN D'HERMÈS

3

DROITS HUMAINS
ET LIBERTÉS
FONDAMENTALES

Page 17

4

SANTÉ
ET SÉCURITÉ

Page 24

5

PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Page 31

HERMÈS ET SES PARTENAIRES

6

ACHATS
DIRECTS

Page 39

7

ACHATS
INDIRECTS

Page 46

8

PARTENAIRES
DISTRIBUTEURS

Page 52

9

DISPOSITIF DE RECUEIL
ET DE TRAITEMENT
DES SIGNALEMENTS

Page 55

1. LE GROUPE HERMÈS

- 5 PROFIL ET AMBITION DU GROUPE
- 6 ENGAGEMENTS D'HERMÈS EN MATIÈRE DE VIGILANCE
- 7 UN MODÈLE ARTISANAL FRANÇAIS,
CRÉATEUR DE VALEUR ET DURABLE
- 8 HERMÈS EN CHIFFRES
- 9 CHAÎNE DE VALEUR D'HERMÈS

PROFIL ET AMBITION DU GROUPE

Hermès, présent dans le monde entier, reste une maison indépendante portée par un actionnariat familial, gage de pragmatisme, de stabilité et de longévité. Privilégiant la fabrication française, son projet se fonde sur l'excellence de l'artisan : la main de l'homme, le savoir-faire et la qualité.

L'attention portée aux femmes et aux hommes se trouve naturellement au cœur du modèle artisanal de la maison mais aussi chez ses partenaires et fournisseurs. **Hermès se veut employeur responsable et engagé partout où il opère** : il cherche systématiquement le meilleur niveau de prévention et de protection pour ses collaborateurs ainsi que pour ceux de ses partenaires travaillant dans sa chaîne de valeur.

Hermès est très attentif au respect des équilibres en matière de diversité et à l'application rigoureuse des grands principes des Nations Unies et de l'OCDE relatifs aux droits humains et aux libertés fondamentales.

Fabricant attaché à l'excellence de ses réalisations, **Hermès s'efforce continuellement d'améliorer les conditions de travail au sein de sa chaîne de valeur.**

Le groupe dispose ainsi d'une vraie capacité à évaluer les risques et les mesures d'atténuation prises par ses partenaires, concernant la santé des personnes, leur sécurité et leurs conditions de travail.

En matière d'environnement, Hermès travaille à la réduction de tous ses impacts, qu'il s'agisse notamment d'émission de GES (gaz à effet de serre), de protection des ressources, de biodiversité ou de bien-être animal. Cette exigence accompagne toute la chaîne de valeur : de l'approvisionnement des matières premières à la distribution des produits et leur réparation, en passant par la fabrication.

Depuis 1837, Hermès produit des objets d'exception, conçus pour durer et se transmettre.

NOS RACINES ET NOS VALEURS



Une maison
de création indépendante
depuis 1837



Un modèle
intégré de fabrication
française



Une gestion
humaniste des
collaborateurs



Une offre riche
d'objets durables



Une entreprise
citoyenne

DES PATRIMOINES SINGULIERS



Patrimoine
créatif



Patrimoine
de savoir-faire



Patrimoine
de matières



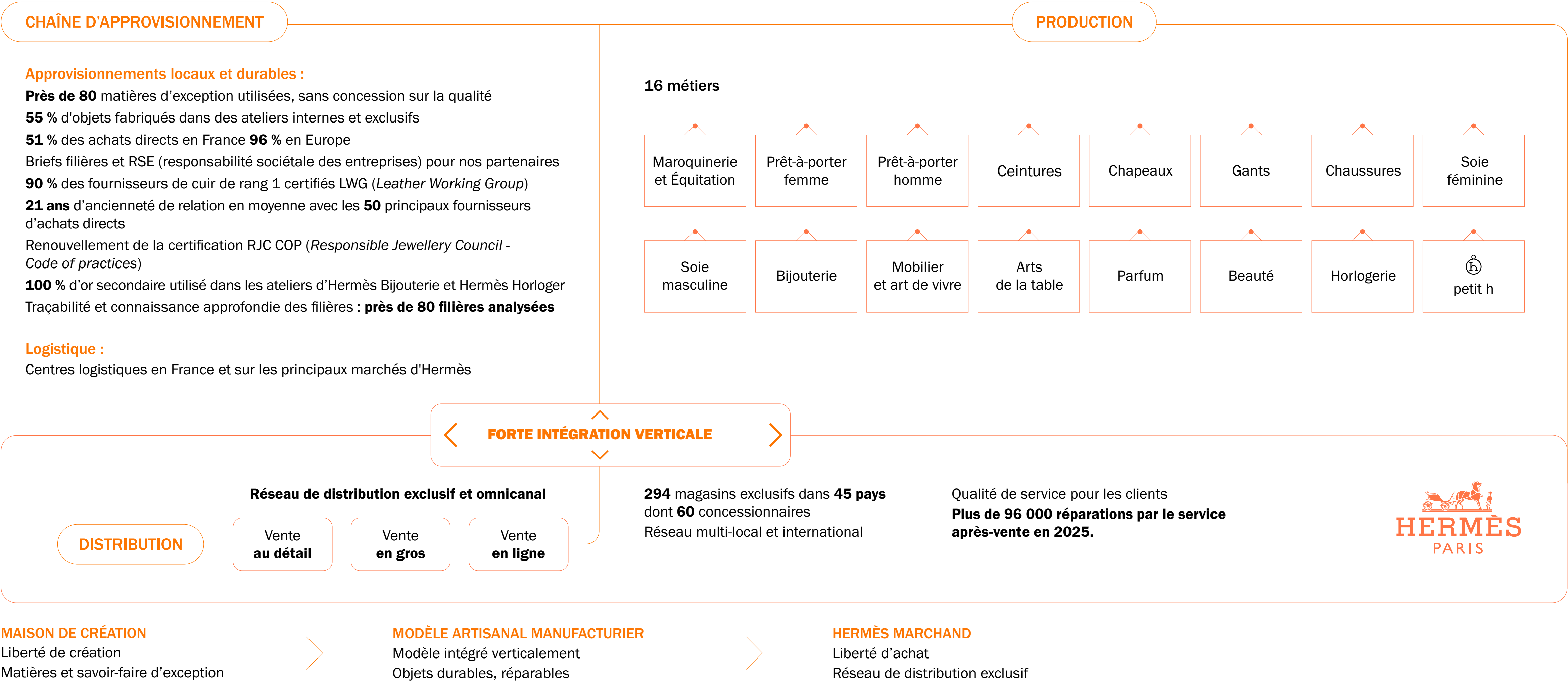
Patrimoine
marchand

ENGAGEMENTS D'HERMÈS EN MATIÈRE DE VIGILANCE

Hermès est impliqué dans le respect des droits humains et des libertés fondamentales et, à ce titre, la maison s'engage à respecter les principes, normes et accords internationaux listés dans le tableau ci-dessous :

PRINCIPES ET NORMES ÉTHIQUES INTERNATIONAUX	CADRE INTERNE	EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE
→ La Déclaration universelle des droits de l'homme → La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne → La déclaration de l'Organisation internationale du Travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les conventions fondamentales de l'OIT → Les principes directeurs de l'OCDE (2023) à l'intention des entreprises multinationales → Le Pacte mondial sous l'égide de l'ONU → Le devoir de vigilance en France et les législations spécifiques à certains pays et états où Hermès est présent (UK Modern Slavery Act, California Transparency in Supply Chains Act, etc.)	→ La politique environnementale Vise à prévenir les incidents et situations d'urgence et à présenter les actions mises en place pour maîtriser et limiter leur impact. → La charte éthique Vise à promouvoir le respect et à assurer une bonne application des principes éthiques internationaux. → Le code de conduite des affaires Vise à sensibiliser à certains risques et donner aux collaborateurs des réflexes de comportements adéquats. → La politique Achats responsables Vise à intégrer les principes de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) dans l'ensemble des catégories d'achats, en cohérence avec les attentes du groupe en matière de développement durable. → Le code de conduite fournisseurs Vise à promouvoir une conduite éthique, responsable et durable pour l'ensemble des fournisseurs.	→ Le Comité éthique Le comité est en charge du recueil et du suivi du traitement des alertes. Il émet des recommandations sur la culture éthique du groupe. → Le dispositif H-Alert ! Les collaborateurs et parties prenantes sont invités à signaler tout manquement aux principes éthiques et/ou aux normes applicables en utilisant les différents canaux du dispositif H-Alert ! → Les briefs filières et RSE destinés aux fournisseurs Les fournisseurs intègrent les attentes du groupe sur les sujets sociaux, environnementaux et de droits humains. → Les politiques HSE métiers/filiales Les politiques intègrent les exigences Hermès en matière de conditions de travail des collaborateurs et d'environnement. → Le Plan de vigilance groupe et les déclarations annuelles spécifiques Les rapports publiés présentent les mesures adoptées afin de répondre aux exigences légales notamment en termes de prévention des risques de violations graves des droits humains et de la protection de l'environnement. → Les politiques sociales En 2025, le groupe a formalisé cinq politiques sociales déclinant le modèle social « <i>Hearts & Crafts</i> » en priorités concrètes, afin de guider durablement les pratiques au sein du groupe et de garantir aux collaborateurs un environnement de travail épanouissant, tout en amplifiant son impact en matière sociale.

UN MODÈLE ARTISANAL FRANÇAIS, CRÉATEUR DE VALEUR ET DURABLE (VERSION SIMPLIFIÉE)



HERMÈS EN CHIFFRES

16 002 M€
de chiffre d'affaires en 2025

294 magasins exclusifs
dans 45 pays

26 494
collaborateurs en 2025

Dont 16 349 en France:
46 % en production, 39 % en vente,
et 15 % en support

75 %
des objets produits
en France

79
sites de production

Dont 63 sites de formation et de production
en France répartis dans 11 des 13 régions

68 %
de femmes en 2025

55 %
des objets fabriqués
dans nos ateliers internes
et exclusifs



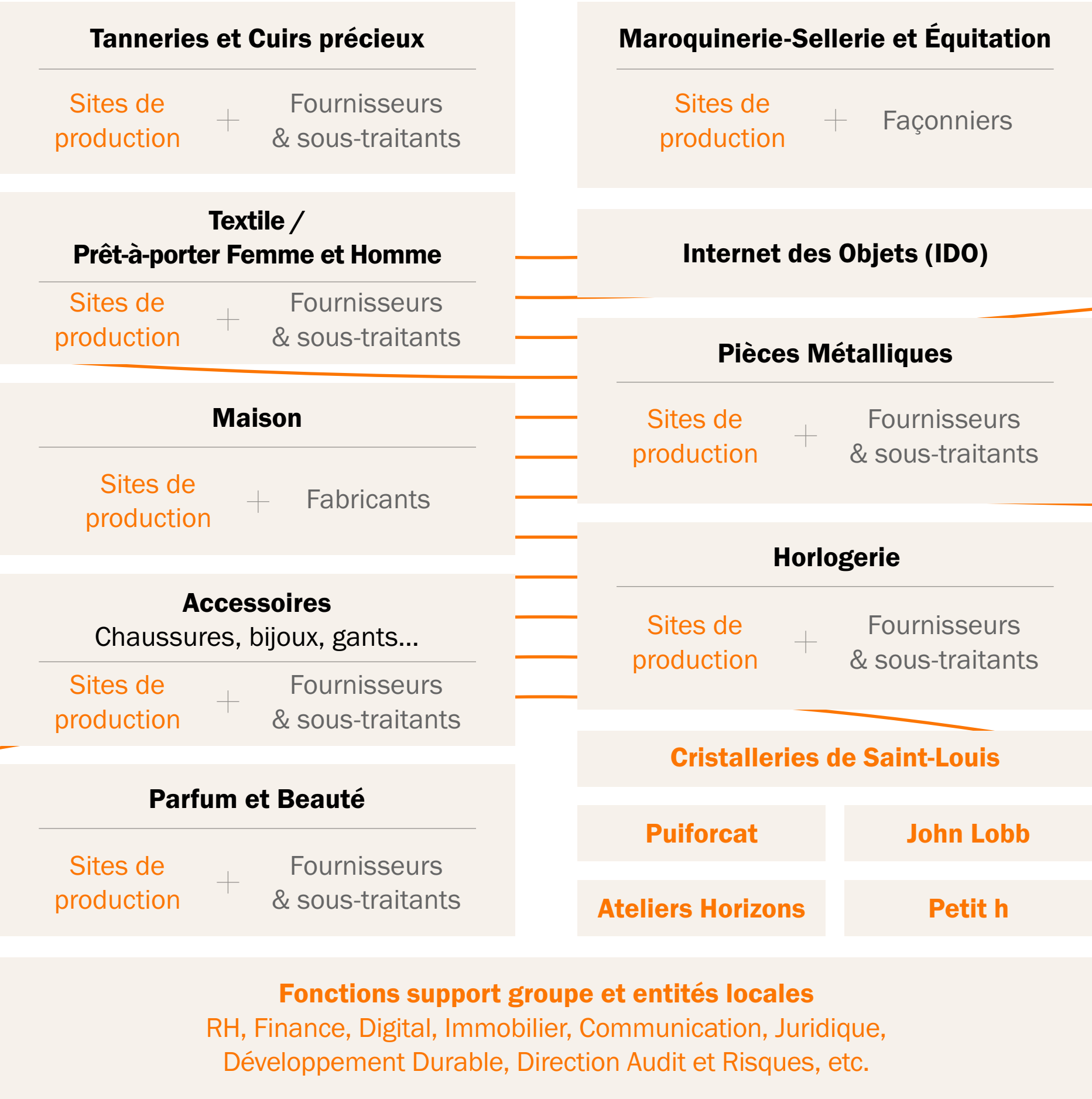
CHAÎNE DE VALEUR D'HERMÈS

 INTERNE  EXTERNE

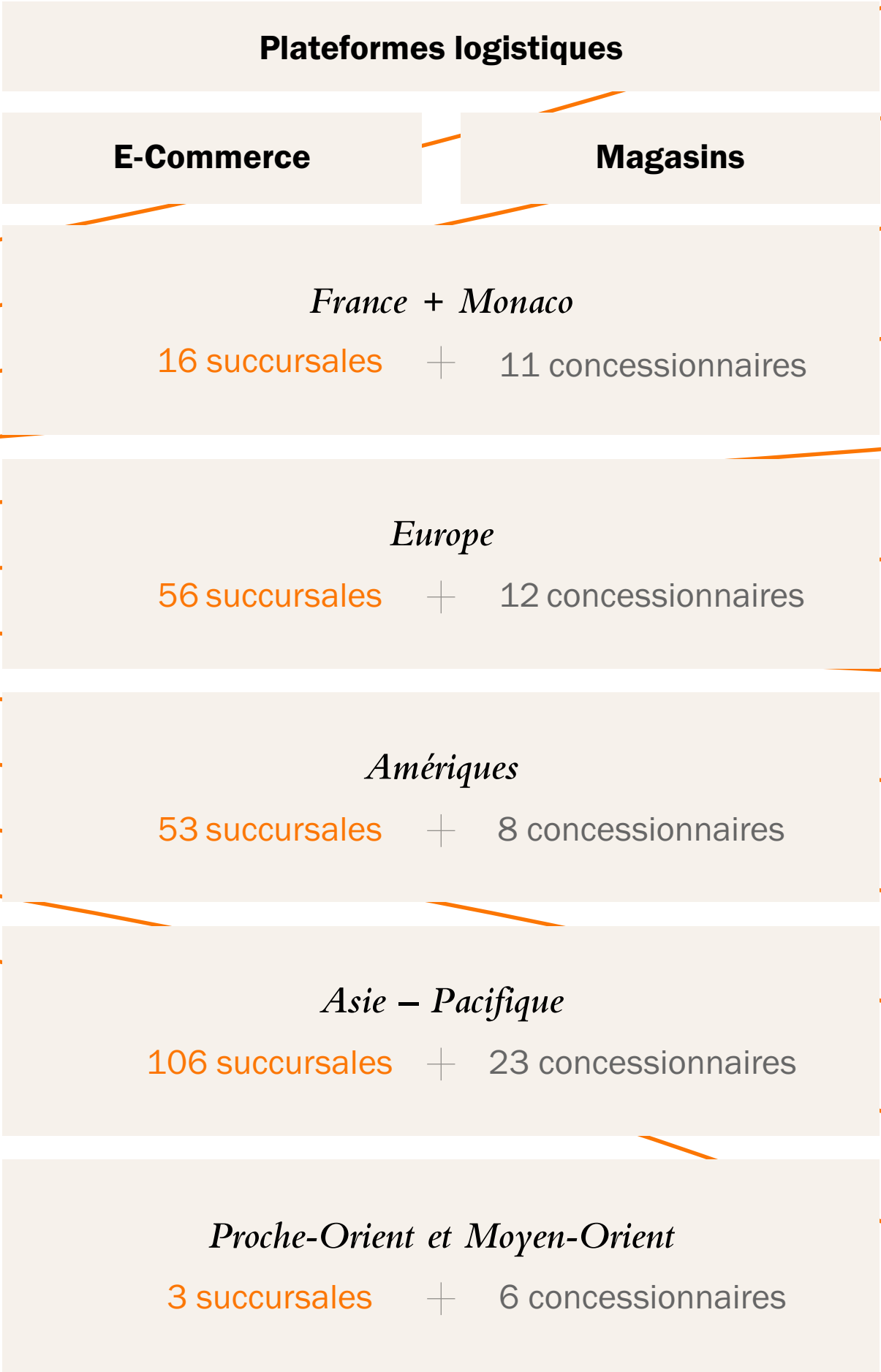
SOURCING & TRANSFORMATION DE MATIÈRES



PRODUCTION / FABRICATION DE PRODUITS FINIS structuré(es) selon les Métiers Hermès



DISTRIBUTION EXCLUSIVE



2. CADRE DU PLAN DE VIGILANCE

- 11 GOUVERNANCE DU PLAN DE VIGILANCE
- 12 MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES RISQUES
- 13 UNIVERS DES RISQUES DU DEVOIR DE VIGILANCE
- 14 ASSOCIATION DES PARTIES PRENANTES
- 15 CARTOGRAPHIE GLOBALE DES RISQUES

GOUVERNANCE DU PLAN DE VIGILANCE

Le Conseil de surveillance est informé régulièrement des dispositifs et programmes d'éthique et de conformité déployés au sein du groupe, notamment par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, auquel la Direction juridique conformité présente a minima annuellement les actions engagées en la matière.

Animé par la direction juridique conformité, un Comité compliance et vigilance assure le pilotage du plan de vigilance groupe.

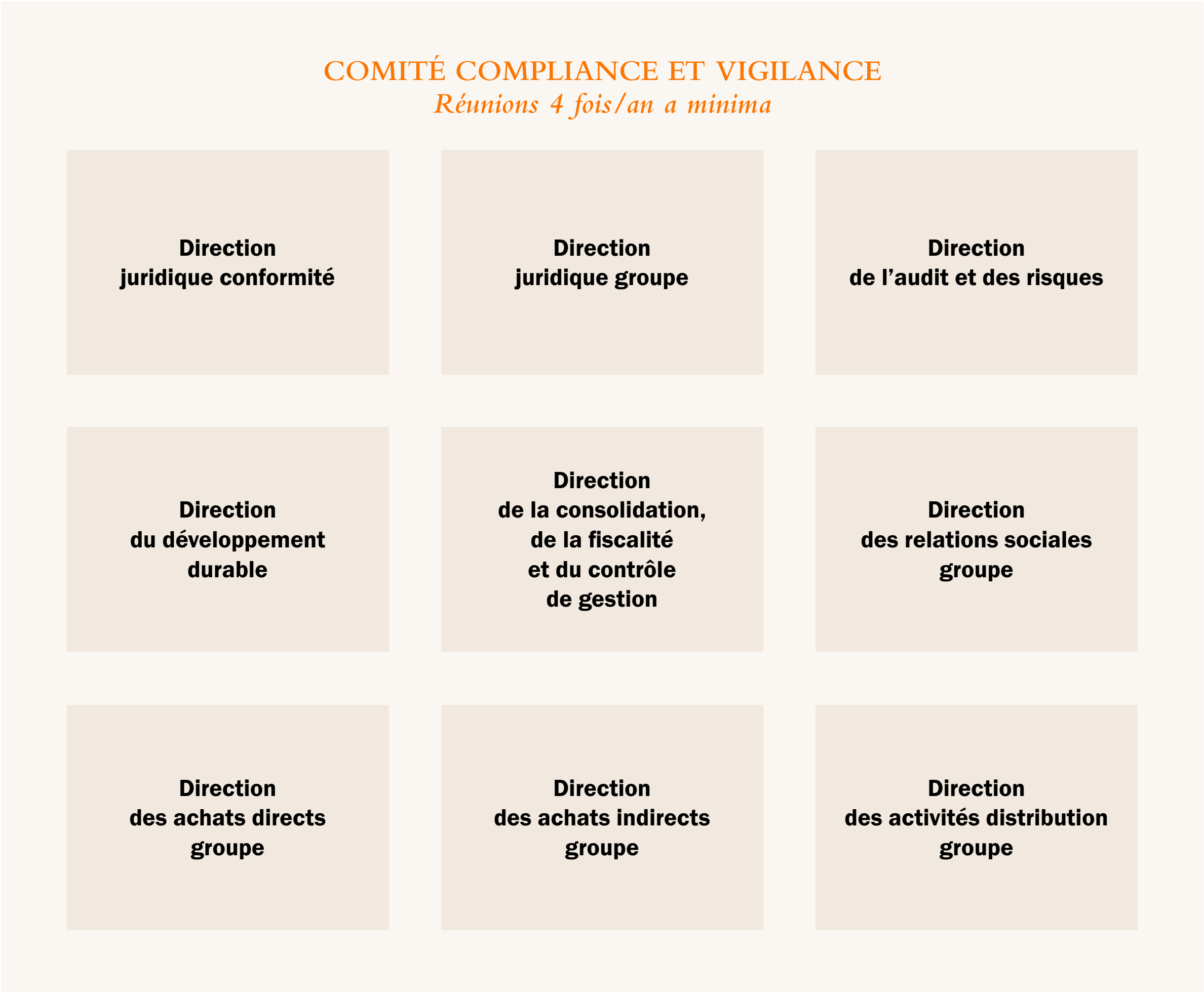
Il a pour principales missions de :

- définir des référentiels de conformité ;
- recommander des actions de prévention ;
- assurer le suivi de l'ensemble du plan de vigilance groupe ;
- coordonner la consultation et l'association des parties prenantes à l'actualisation du plan de vigilance.

Les directions membres du Comité compliance et vigilance participent au suivi de ces missions, ainsi qu'à la rédaction du plan de vigilance. Les fonctions qui sont au cœur des enjeux liés au devoir de vigilance, comme les ressources humaines, la direction du développement durable ou les directions des achats, disposent de leurs propres organes de pilotage. Elles se réunissent régulièrement pour suivre, à l'aide d'indicateurs, les actions mises en œuvre.

Un membre référent du Comité compliance et vigilance est responsable du déploiement et du suivi des plans d'action du plan de vigilance groupe.

Le plan de vigilance fait l'objet d'un pilotage opérationnel par le Comité de coordination Achats directs, les réseaux Achats filières, et des comités spécifiques en fonction des enjeux des filières (cf. page 45).



MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES RISQUES

En 2025, Hermès continue de renforcer sa méthodologie d'évaluation des risques et le pilotage des plans d'action associés au devoir de vigilance.

Le Comité compliance et vigilance s'est appuyé sur trois démarches préexistantes, présentées ci-dessous. Le renforcement de la méthodologie d'évaluation des risques a permis :

- **d'ajuster l'univers de risques propres à Hermès** permettant d'établir un langage commun et de renforcer le travail transversal sur ces sujets ;
- **d'approfondir l'analyse de risques** sur certains périmètres évalués comme prioritaires. Cette priorisation s'est notamment construite grâce à la connaissance du niveau d'exposition, la perception du niveau actuel de maîtrise et l'analyse des mesures d'atténuation des risques ;
- **de s'appuyer sur une source de données externe et indépendante sur les risques « bruts »**, c'est-à-dire en dehors de toute mesure d'atténuation qu'Hermès peut mettre en œuvre ;
- **de mesurer l'efficacité des plans d'action établis ;**
- **de renforcer l'implication des parties prenantes.**

PRISE EN COMPTE DES DISPOSITIFS DE GESTION DES RISQUES GROUPE POUR ALIMENTER LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES LIÉS AU DEVOIR DE VIGILANCE

L'analyse des risques extra-financiers s'opère selon deux axes :

- la magnitude des impacts multicritères ;
- la probabilité d'occurrence.

Cette analyse s'appuie sur des exercices de cartographie de risques, conduits par la direction de l'audit et des risques auprès de l'ensemble des entités et directions du groupe.

L'analyse de double matérialité a été conduite en collégialité par la direction financière, la direction du développement durable, la direction de l'audit et des risques et la direction juridique. Elle est décrite dans le chapitre 4.1.1.6 du rapport de durabilité accessible *via* le QR code suivant.



Ces enjeux apportent :

- une vision interne sur l'impact global qu'exercent Hermès et sa chaîne de valeur, compte tenu de leur matérialité ;
- une vision externe évaluant l'impact de ces facteurs sur la durabilité du modèle d'affaires d'Hermès.

Des cartographies des risques fournisseurs par catégories d'achats et pour l'ensemble des filières sont réalisées et pilotées par les directions des achats directs et indirects. Les acheteurs de chaque métier identifient et formalisent les risques pour chaque catégorie d'achats, en particulier celles liées au devoir de vigilance. Ces analyses de risques par catégorie d'achats (façon, pièces métalliques, tissus...) sont complétées, depuis 2019, par des analyses de filières par matière première.

Dans le cadre de la procédure de pilotage des risques filières, la mise à jour des périmètres prioritaires s'est poursuivie en 2025.

UNIVERS DES RISQUES DU DEVOIR DE VIGILANCE

Hermès a établi une cartographie destinée à identifier, analyser et hiérarchiser les risques d’atteintes graves résultant de ses activités. Cet univers de risques a été amélioré selon les référentiels internes. Il a ensuite été affiné par le Comité compliance et vigilance qui a structuré l’ensemble des entretiens conduits sur les périmètres internes et externes.

DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

Dialogue social	Non-respect du dialogue social et du droit syndical
Discrimination	Comportements discriminatoires en termes d'accès à l'emploi, de rémunération, de carrière ou d'accès à la formation
Salaire décent	Salaire non conforme à la législation en vigueur ou insuffisant pour subvenir aux besoins du salarié et de sa famille
Travail des enfants	Travail d'enfants, sous quelque forme que ce soit
Travail forcé	Travail forcé ou esclavage moderne
Impact sur les communautés	Impact sur les conditions de vie des communautés locales lié aux activités
Données personnelles	Manquement à la protection des données personnelles des individus

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Sécurité des consommateurs	Défaut d'innocuité des produits mis sur le marché
Santé et sécurité au travail	Accident du travail ou maladie professionnelle
Risques psychosociaux	Harcèlement moral ou sexuel Menaces, situations stressantes
Conditions de travail	Environnement de travail et/ou d'hébergement indécent des collaborateurs, charge de travail trop importante
Sûreté des personnes	Manque de protection des collaborateurs sur leur lieu de travail ou lors de leurs déplacements : agressions, vols, attentats liés à leur activité

ENVIRONNEMENT

Émission de GES et changement climatique	Impacts sur le changement climatique dus aux activités du groupe et de sa chaîne de valeur
Épuisement des ressources naturelles	Consommation insuffisamment maîtrisée de ressources non renouvelables, limitées, à préserver (eau, bois)
Pollution et déchets	Émissions de polluants <i>via</i> des rejets aqueux ou atmosphériques et de déchets divers, y compris les déchets plastiques
Atteinte à la biodiversité	Destruction d'une partie de la biodiversité par l'exploitation de matières premières ou l'implantation de sites
Bien-être animal	Pratiques d'exploitation d'animaux contraires aux engagements du groupe et au respect des principes du bien-être animal

ASSOCIATION DES PARTIES PRENANTES

*Le groupe Hermès a associé ses parties prenantes à l'élaboration de son plan de vigilance.
Il est en cela fidèle à l'esprit de la loi et à sa volonté d'associer ses partenaires internes et externes.*

En concertation avec les directions concernées, achats directs, achats indirects, développement durable, relations sociales et juridique conformité, les parties prenantes du groupe ont été impliquées dans l'actualisation du plan de vigilance.

Les fabricants, fournisseurs, prestataires, représentants du personnel et associations se sont entretenus avec un cabinet indépendant afin de partager leurs analyses sur le devoir de vigilance d'Hermès.

Ces discussions ont complété l'analyse faite avec d'autres parties prenantes dans le cadre de l'exercice de double matérialité.

Cette approche vise à établir **un échange de qualité, transparent et confidentiel avec les parties prenantes concernées**. Les entretiens menés ont porté sur :

- les points d'attention et risques à appréhender par Hermès sur sa chaîne de valeur ;
- l'évaluation des dispositifs de maîtrise déployés par le groupe ;
- les suggestions d'amélioration à prendre en compte.

En lien avec l'analyse de matérialité, **ces échanges ont notamment mis en exergue la vigilance du groupe sur les points suivants :**

- une perception très prudente en matière d'éthique et de mise sous contrôle des risques ;
- une protection et une attention de chaque instant aux collaborateurs ;
- une connaissance fine du métier d'artisan permettant de déployer un dispositif cohérent et répondant aux plus hautes exigences ;
- un travail en partenariat, créateur durable de valeur ;
- une diminution continue de l'empreinte environnementale des activités (GES, eau, biodiversité) ;
- une amélioration continue du bien-être animal.



CARTOGRAPHIE GLOBALE DES RISQUES

AU SEIN D'HERMÈS CHEZ LES PARTENAIRES

Hermès opère pour créer, produire et distribuer ses produits auprès de ses clients, une chaîne de valeur qui mobilise de nombreuses filières d’approvisionnement en matières premières, des sous-traitants qui transforment ces matières, des sites de production, majoritairement français, qui réalisent les produits en s’appuyant sur un savoir-faire unique, et une chaîne de distribution mondiale et multicanale.

MATIÈRES ET COMPOSANTS HERMÈS FILIÈRES MATIÈRES PREMIÈRES & FOURNISSEURS

Issues de près de 80 filières recensées, les matières utilisées (cuir, soie, cachemire, bois, etc.) sont pour la plupart naturelles, renouvelables et obtenues dans un cadre fixé par le Brief filières selon des cahiers des charges, respectant les réglementations, l'environnement et les meilleures pratiques.

Il y a deux types de filières d’approvisionnement :

- les « matières et composants Hermès » qui constituent des approvisionnements **internes** au sein du groupe Hermès ;
- les « filières matières premières » qui constituent des sources d’approvisionnement **externes** au groupe.

ATELIERS DE PRODUCTION FABRICANTS ET SOUS-TRAITANTS

Les matières sont transformées au sein d’ateliers **internes** de production Hermès et au sein de sites **externes**, gérés par nos fabricants et sous-traitants.

Les « Ateliers de production » gérés par Hermès appliquent une politique traitant les enjeux de protection de la santé, de la sécurité et du bien-être des collaborateurs ainsi que la protection de l’environnement dans le respect des réglementations en vigueur, en fonction de leur niveau de priorité.

Les mêmes exigences s’appliquent aux sites des fabricants et sous-traitants qui sont, pour la majorité, des partenaires historiques.

PLATEFORMES LOGISTIQUES PRESTATAIRES DE SERVICES

Le groupe dispose d’un pôle logistique qui expédie les produits Hermès vers l’ensemble des magasins dans le monde, soit directement, soit par l’intermédiaire de prestataires logistiques locaux.

Au sein des plateformes logistiques du groupe, qu’elles soient gérées en direct ou confiées à des prestataires, de nombreux projets sont en cours de mise en œuvre pour améliorer la sécurité et les conditions de travail des équipes et diminuer l’impact environnemental.

SUCCURSALES HERMÈS CONCESSIONNAIRES

Hermès distribue ses produits au travers de 294 magasins exclusifs dont 234 succursales et 60 concessionnaires.

Les magasins gérés par Hermès (les succursales) présentent une combinaison d’emplacements historiques sur les marchés où Hermès est implanté de longue date (France – Europe) et de nouvelles implantations au cœur de métropoles (Asie – Amérique – Moyen-Orient).

Les magasins gérés par les concessionnaires concernent principalement les magasins du réseau « Travel Retail » implantés dans les plus grands aéroports du monde, et quelques magasins sur les marchés locaux gérés par des partenaires historiques.

FONCTIONS SUPPORTS PRESTATAIRES DE SERVICES & TRANSPORT

Pour développer son activité et assurer son bon fonctionnement, le groupe dispose de fonctions supports internes, notamment en charge des ressources humaines, des systèmes d’information, des services généraux, de la communication, du juridique, du développement durable et des finances, en central et dans les différentes filiales.

En parallèle, de nombreux prestataires de services et transporteurs **externes** sont mobilisés pour accompagner le groupe.

CARTOGRAPHIE GLOBALE DES RISQUES

Évaluation des risques selon leur criticité nette : $\text{impact} \times \text{probabilité} \times \text{niveau de maîtrise}$

 AU SEIN D'HERMÈS  CHEZ LES PARTENAIRES

RISQUES	MATIÈRES ET COMPOSANTS HERMÈS	FILIÈRES MATIÈRES PREMIÈRES & FOURNISSEURS	ATELIERS DE PRODUCTION	FABRICANTS ET SOUS-TRAITANTS	PLATEFORMES LOGISTIQUES	PRESTATAIRES DE SERVICES & TRANSPORT	SUCCURSALES HERMÈS	CONCESSIONNAIRES	FONCTIONS SUPPORT
Droits humains									
Dialogue social									
Discrimination									
Salaire décent									
Travail des enfants									
Travail forcé									
Impact sur les communautés									
Données personnelles									
Santé et sécurité									
Sécurité des consommateurs									
Santé et sécurité au travail									
Risques psychosociaux									
Conditions de travail									
Sûreté des collaborateurs									
Environnement									
Émissions de GES et changement climatique									
Pollution et déchets									
Épuisement des ressources naturelles									
Atteinte à la biodiversité									
Bien-être animal									

Criticité nette  Très élevée  Élevée  Moyenne  Faible et très faible  Non significative

AU SEIN D'HERMÈS

3.

DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

- 18 SYNTHÈSE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES
- 19 DÉPLOIEMENT DU MODÈLE SOCIAL « HEARTS & CRAFTS »
- 20 LES POLITIQUES SOCIALES GROUPE
- 21 LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION
- 22 SALAIRE DÉCENT
- 23 DONNÉES PERSONNELLES

SYNTHÈSE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

Hermès est une mosaïque de femmes et d’hommes œuvrant quotidiennement à son développement à travers le monde. Parce qu’aucune création n’existe sans celles et ceux qui la façonnent, le groupe s’engage à construire un environnement de travail respectueux et épanouissant, à protéger leurs droits fondamentaux et à prévenir les risques pouvant affecter leur bien-être.

RISQUES	DESCRIPTION DU RISQUE AU SEIN DU GROUPE	MATIÈRES ET COMPOSANTS HERMÈS	ATELIERS DE PRODUCTION	PLATEFORMES LOGISTIQUES	SUCCURSALES HERMÈS	FONCTIONS SUPPORT
Dialogue social	Non-respect du dialogue social et du droit syndical	●	●	●	●	●
Discrimination	Comportements discriminatoires en termes d'accès à l'emploi, de rémunération, de carrière ou d'accès à la formation	●	●	●	●	●
Salaire décent	Salaire non conforme à la législation en vigueur ou insuffisant pour subvenir aux besoins du salarié et de sa famille	●	●	●	●	●
Travail des enfants	Travail d'enfants, sous quelque forme que ce soit	●	●	●	●	●
Travail forcé	Travail forcé ou esclavage moderne	●	●	●	●	●
Impact sur les communautés	Dégradation des conditions de vie des communautés locales, liée aux activités	●	●	●	●	●
Données personnelles	Manquement à la protection des données personnelles des individus	●	●	●	●	●

Criticité nette  Très élevée  Élevée  Moyenne  Faible et très faible  Non significative

DÉPLOIEMENT DU MODÈLE SOCIAL « HEARTS & CRAFTS »

Depuis 2023, Hermès a souhaité formaliser son modèle social humaniste et singulier. La forte culture orale du groupe se complète ainsi d'un cadre commun aux initiatives de chacune des entités en matière de responsabilité sociale et d'accompagnement des collaborateurs. Quatre piliers stratégiques ont été définis, portant des engagements forts et permettant de renforcer une dynamique collective et cohérente à travers l'ensemble du groupe. Hermès, au travers d'une enquête auprès de l'ensemble des collaborateurs, mesure ensuite l'engagement, les conditions de réussite, la santé et le bien-être de ses collaborateurs tous les deux ans.

MANAGEMENT HUMANISTE

Hermès cultive une philosophie managériale inspirée de son héritage et de sa culture singulière. L'incarnation des valeurs du groupe dans les pratiques managériales les rend authentiques et permet leur transmission.

Dans cet esprit, le groupe met un point d'honneur à garantir un environnement de travail inclusif dans lequel chacune et chacun trouve sa place, apporte sa contribution et s'épanouit dans le respect d'autrui.

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Hermès s'engage à garantir un environnement de travail favorable au bien-être physique et psychologique de l'ensemble de ses collaborateurs, en leur offrant les conditions nécessaires pour concilier harmonieusement leur activité professionnelle et leur vie personnelle.

Plusieurs leviers participent au respect de cet engagement, constituant un cadre d'action ensuite décliné localement, de manière adaptée aux réalités du terrain :

- la **santé et la sécurité** des collaborateurs ;
- la **lutte contre le harcèlement** ;
- un **socle de protection sociale** étendu à tous ses collaborateurs à travers le monde ;
- une attention particulière à la **flexibilité et à l'organisation du temps de travail**.

RECONNAISSANCE ET RÉTRIBUTION

Hermès, par ses valeurs humanistes, est attaché à l'accomplissement professionnel et personnel de chacun, à l'assurance pour toutes et tous d'une employabilité à long terme, ainsi qu'au partage de la valeur.

Hermès encourage la transmission des savoir-faire d'exception et des compétences de haute qualité, notamment à travers ses écoles internes, et grâce à une offre de formation large et exigeante, couplée à des expériences d'apprentissage diverses tout au long de leur parcours.

SENS AU TRAVAIL

Employeur socialement responsable, Hermès place le sens au travail au cœur de l'expérience de ses collaborateurs.

Plusieurs axes contribuent à cette ambition :

- la possibilité pour chacun d'être artisan d'un travail bien fait et de faire corps avec un véritable collectif social ;
- la possibilité pour des collaborateurs d'horizons divers de rejoindre des programmes de maillage, sources de liens humains forts ;
- l'implication des entités d'Hermès et des collaborateurs dans des actions de mécénat.

LES POLITIQUES SOCIALES GROUPE

Entreprise familiale et responsable, Hermès propose aux femmes et aux hommes qui la composent un projet collectif et humain, authentique et singulier. En 2025, le groupe a formalisé cinq politiques sociales déclinant le modèle social « Hearts & Crafts » en priorités concrètes, afin de guider durablement les pratiques au sein du groupe et de garantir aux collaborateurs un environnement de travail épanouissant, tout en amplifiant son impact en matière sociale.

	DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION	DIALOGUE AVEC LES COLLABORATEURS	POLITIQUE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET CONCILIATION DES TEMPS DE VIE	POLITIQUE DÉVELOPPEMENT SAVOIR-FAIRE ET EMPLOYABILITÉ	POLITIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ
AMBITIONS	Garantir un environnement de travail inclusif dans lequel chacune et chacun dans ses différences trouve sa place, apporte sa contribution et s'épanouit dans le respect des autres.	Permettre la libre expression individuelle et collective en privilégiant l'écoute et l'échange, favorisés par des liens de proximité.	Créer les conditions du bien-être de nos collaborateurs en assurant un cadre propice à la conciliation de leur activité professionnelle et leur vie personnelle.	Faire grandir notre maison et grandir avec elle en offrant un cadre propice à la réussite collective et à l'accomplissement individuel.	Garantir à chacun de nos collaborateurs un environnement de travail sûr et sécurisé, en s'inscrivant dans une démarche exigeante visant zéro accident.
PRIORITÉS	• Lutter contre toute forme de discrimination • Promouvoir l'égalité femmes-hommes • Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité • Cultiver le lien intergénérationnel	• Renforcer les rituels de dialogue • Garantir une relation managériale de qualité • Offrir des canaux d'expression libres et confidentiels	• Créer les conditions de la qualité de vie au travail • Apporter un soutien aux grandes étapes de la vie	• Créer les conditions de l'accomplissement professionnel • Transmettre et cultiver tous les savoir-faire • Proposer des parcours cousus main	• Prévenir les risques • Préserver la santé des collaborateurs • Faire progresser la culture Santé-Sécurité • Piloter la performance Santé-Sécurité

POLITIQUES SOCIALES GROUPE :



LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

Par ses métiers, ses créations, ses savoir-faire, son réseau de distribution et ses clients, la maison Hermès est profondément ancrée dans la diversité. Sa singularité repose sur l'exigence permanente de recrutement et d'intégration de collaboratrices et collaborateurs de tous horizons.

ÉVALUATION DU RISQUE

Depuis toujours, en lien avec les valeurs humanistes d'Hermès, l'inclusion et le bien-être de chacun constituent un levier essentiel de la notion de vivre ensemble.

La démarche Diversité, Équité et Inclusion pour l'ensemble du groupe Hermès s'est ainsi structurée autour de priorités communes, servant de cadre de référence aux plans d'actions locaux :

- lutter contre toute forme de discrimination ;
- promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- favoriser l'inclusion de personnes en situation de handicap ;
- cultiver le lien intergénérationnel.

ATTÉNUATION DU RISQUE

Le respect du principe de non-discrimination fait partie intégrante des valeurs et principes du groupe Hermès, qui s'emploie à :

- faire des managers les garants d'un environnement de travail sûr, respectueux et inclusif ;
- déployer des actions de communication et de formation, notamment sur les biais inconscients, auprès de l'ensemble des collaborateurs ;
- identifier, évaluer et sanctionner toute forme de discrimination sur le lieu de travail.

Un réseau de référents Diversité, Équité et Inclusion couvrant 100 % des effectifs et se réunissant tous les trimestres permet de donner de la visibilité à la démarche localement, de déployer des actions communes et de développer des initiatives propres aux enjeux locaux.

En 2025, les efforts en matière de sensibilisation aux risques de discrimination et à l'existence de biais inconscients se sont poursuivis à destination des communautés des ressources humaines, les managers, et des représentants des salariés :

- le réseau des référents harcèlement en France, constitué de binômes de représentants du personnel et de professionnels RH s'est réuni lors d'une journée pour continuer à se former à la procédure d'enquête harcèlement et partager les bonnes pratiques ;
- plusieurs événements de sensibilisation ont eu lieu sur le thème de l'inclusion : le 7^e Forum handicap a réuni plus de 400 personnes autour des handicaps invisibles. Le séminaire DEI (Diversité Équité et Inclusion) a rassemblé l'ensemble des acteurs en France et à l'international pour partager leurs feuilles de route. De nombreux Duodays ont eu lieu, en France comme à l'étranger à l'occasion de la SEEPPH (Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées) ;
- poursuite du déploiement du module e-learning dédié aux biais inconscients.

Le groupe garantit l'accès pour tous les collaborateurs à un canal libre et sécurisé de remontée des signalements « H-Alert! », disponible en 21 langues.



SUIVI

60 %

ratio de femmes au sein des instances dirigeantes

2,79 %

écart de rémunération moyen entre les hommes et les femmes, ajusté à niveau de responsabilité comparable

Plus de 1800

collaborateurs formés aux thématiques de la diversité

> 8 %

taux d'emploi des personnes en situation de handicap en France

SALAIRE DÉCENT

Hermès est particulièrement attentif aux conditions de rémunération et d'évolution de l'ensemble de ses collaborateurs. En tant qu'employeur responsable et en accord avec les valeurs intrinsèques de son modèle social, le groupe vise à assurer au-delà même du salaire décent une rémunération globale compétitive afin de permettre une qualité de vie et un développement tant personnel que professionnel sur le long terme.

ÉVALUATION DU RISQUE

Hermès garantit à ses collaborateurs un salaire décent, tout en prenant en compte les réglementations locales et les indices de référence applicables.

La prévention et la lutte contre les atteintes aux droits humains des collaborateurs et les efforts pour garantir un environnement de travail propice au bien-être font partie des priorités du groupe.

La direction *compensation & benefits* du groupe s'assure, grâce à une étude annuelle, que les standards appliqués à la rémunération fixe respectent la réglementation locale sur les salaires et intègrent pleinement le niveau de salaire décent dont les seuils sont déterminés par des organismes indépendants de référence.

Parallèlement, le groupe procède à une cartographie régulière des dispositifs de protection sociale, sur la base du socle commun défini par sa politique de protection sociale.

ATTÉNUATION DU RISQUE

La rémunération globale chez Hermès est composée d'une large palette de dispositifs individuels et collectifs, d'éléments salariaux et d'avantages qui couvrent :

- les besoins fondamentaux et d'accomplissement des collaborateurs, notamment de santé, de sécurité, d'éducation, d'inclusion sociale, à travers les salaires fixes, les primes individuelles et collectives, et les contrats collectifs de protection sociale complémentaire ;
- le besoin de reconnaissance et d'appartenance des collaborateurs à moyen et long termes — notamment à travers divers dispositifs de participation aux bénéfices et des plans d'actionnariat salarié attribués à l'ensemble des salariés du groupe ;
- le besoin de se projeter dans le futur avec sérénité y compris à l'issue de la vie active — à travers des avantages postérieurs à l'emploi tels que les indemnités de fin de carrière et les régimes de retraite supplémentaire et par les moyens mis à disposition des collaborateurs tout au long de la carrière de se constituer une épargne financière adéquate.

En 2025, Hermès a poursuivi le déploiement de son socle universel de protection sociale dans différentes entités et pays où le groupe opère, autour de cinq piliers : la parentalité, les frais de santé, la retraite, le décès, l'invalidité.

En septembre 2025, Hermès a annoncé une revalorisation des salaires bruts de 120 € en plus des augmentations individuelles pour l'ensemble des collaborateurs en France.

Pour reconnaître l'engagement et la contribution de chaque collaborateur à la réussite du projet collectif, une prime de 3 000 euros a été versée à tous les collaborateurs au titre de l'année 2025.



SUIVI

100 %

des collaborateurs couverts par un salaire décent

64 %

des effectifs du groupe au 31/12/2025 détiennent des actions ou des droits en cours d'acquisition

6

plans d'actions gratuites ont été mis en place depuis 2007 (2007, 2010, 2012, 2016, 2019 et 2023)

DONNÉES PERSONNELLES

Au sein d’Hermès, le respect de la vie privée représente bien plus qu’une obligation légale : c’est une valeur de la maison et un engagement essentiel pour entretenir une relation de confiance avec ses collaborateurs, clients et partenaires. Le groupe met en œuvre un dispositif de protection pour l’ensemble des données personnelles qu’il traite. Ce dispositif s’applique en conformité avec le règlement européen sur la protection des données et les exigences réglementaires locales applicables.

ÉVALUATION DU RISQUE

Les principaux risques sont liés aux données des clients ainsi qu’aux données des candidats et collaborateurs.

Ils se présentent principalement sous deux formes :

- manquement aux principes de la réglementation : gestion défaillante des droits des personnes, traitement illicite de données, etc. ;
- violation de données : principalement du fait de sous-traitants et de cyberattaques.

Des évaluations de contrôle interne ainsi que des audits sont régulièrement réalisés, y compris par le biais d’auditeurs externes au groupe Hermès. Effectués selon des axes de contrôle et d’audit validés par le groupe, ils portent sur l’application des procédures du groupe et plus généralement sur la maturité du dispositif de protection des données.

ATTÉNUATION DU RISQUE

Le délégué à la protection des données du groupe – *Data Protection Officer* (DPO) – s’appuie sur **un réseau constitué du responsable de la sécurité des systèmes d’information (RSSI), de la direction juridique, de contrôleurs internes et de DPO régionaux**. Ce réseau lui permet d’être informé des problématiques et des évolutions légales en matière de traitement de données personnelles et de s’assurer que lesdits traitements sont conformes aux règles groupe.

Un ensemble d’actions et de dispositifs est déployé dans le groupe :

- mise en place depuis 2015 des *Binding Corporate Rules* (BCR), qui définissent les règles de protection des données à caractère personnel de ses clients et s’appliquent aux entités de distribution ;
- programme de formation des collaborateurs en présentiel et un module d’e-learning obligatoire, traduit en 11 langues ;
- application des principes de protection de la vie privée par conception et par défaut (*Privacy by Design & by Default*) par le biais de la procédure d’intégration de la sécurité dans les projets (ISP) et la réalisation d’analyses d’impact sur la vie privée (AIPD) ;
- utilisation d’un outil spécifique de conformité permettant notamment une gestion efficace des droits des clients (accès, modification, suppression, etc.) ;
- tenue d’un registre des traitements du groupe ;
- procédure de gestion des incidents et des violations de données personnelles (fuites de données).

Enfin, la protection des données personnelles s’inscrit plus largement dans la gouvernance des données mise en place par le groupe. Cette gouvernance aborde également les enjeux posés par l’intelligence artificielle (IA), notamment en termes de risques et d’éthique.

AU SEIN D'HERMÈS

4. SANTÉ ET SÉCURITÉ

- 25 SYNTHÈSE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES
- 26 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
- 27 LES AXES STRATÉGIQUES DE LA POLITIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ
- 28 CONDITIONS DE TRAVAIL
- 29 RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)
- 30 SÛRETÉ DES COLLABORATEURS

SYNTHÈSE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES SANTÉ ET SÉCURITÉ

La pérennité de la maison repose sur des femmes et des hommes qui contribuent de façon harmonieuse et positive à son fonctionnement et à son développement. C’est pourquoi le groupe est exigeant en termes de conditions de travail : chacun doit pouvoir exprimer son potentiel en toute sécurité au sein d’un environnement agréable, que ce soit dans les sites de production ou de logistique, dans les magasins ou dans les bureaux.

RISQUES	DESCRIPTION DU RISQUE AU SEIN DU GROUPE	MATIÈRES ET COMPOSANTS HERMÈS	ATELIERS DE PRODUCTION	PLATEFORMES LOGISTIQUES	SUCCURSALES HERMÈS	FONCTIONS SUPPORT
Sécurité des consommateurs	Défaut d’innocuité des produits mis sur le marché	●	●	●	●	●
Santé et sécurité au travail	Accident du travail ou maladie professionnelle liés à des défauts de protection dans l’utilisation des machines, une exposition non maîtrisée à des produits chimiques dangereux, l’apparition de TMS (troubles musculo-squelettiques) provoqués par des charges lourdes, des gestes répétitifs ou un travail statique	●	●	●	●	●
Risques psychosociaux	Harcèlement moral ou sexuel Menaces, situations stressantes	●	●	●	●	●
Conditions de travail	Environnement de travail et/ou d’hébergement indécent des collaborateurs, charge de travail trop importante	●	●	●	●	●
Sûreté des collaborateurs	Manque de protection des collaborateurs sur leur lieu de travail ou lors de leurs déplacements : agressions, vols, attentats liés à leur activité	●	●	●	●	●

Criticité nette  Très élevée  Élevée  Moyenne  Faible et très faible  Non significative

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Si l'expertise de l'artisan est indispensable à la réalisation de beaux produits, le haut niveau de maîtrise en matière de santé, de sécurité et d'environnement participe directement à l'amélioration des conditions de travail et au bien-être de tous. La diversité des métiers du groupe, de la production au marchand, sans oublier les fonctions support, implique la prise en compte et la gestion de problématiques multiples. Attachée à ses valeurs humanistes, la maison Hermès s'est engagée sur une trajectoire « Zéro Accident » et a formalisé en 2023 une politique Santé-Sécurité groupe en appui à cette dynamique, mise à jour en 2026.

ÉVALUATION DU RISQUE

Fin 2023, **le groupe a publié sa politique Santé-Sécurité**. Validée par le Comité exécutif et signée par la directrice des ressources humaines groupe, elle a été mise à jour en 2026 et fait l'objet d'une révision tous les trois ans. Son suivi est par ailleurs présenté annuellement au Comité RNG-RSE au sein du Conseil de surveillance. Elle vise à matérialiser un cadre stratégique commun, qui contribue à préserver la santé et à assurer la sécurité des collaborateurs. Elle est structurée en quatre axes :

- prévenir les risques ;
- préserver la santé des collaborateurs ;
- faire progresser la culture Santé-Sécurité ;
- piloter la performance Santé-Sécurité.

Chaque entité traduit ses engagements en feuille de route opérationnelle. Hermès met en œuvre des moyens d'animation en s'appuyant sur un réseau de référents internes et des moyens d'évaluation grâce à un programme d'audit.

La conception et la construction de tout nouveau site industriel Hermès, ainsi que toute opération de rénovation, intègrent dès l'origine des exigences de santé et de sécurité pour les artisans et les partenaires appelés à y travailler, conformément à une démarche de prévention. Les pratiques industrielles, nouvelles ou existantes, sont analysées en permanence, ainsi que les procédés et les produits afin de minimiser leurs risques et effets sur la santé et la sécurité.

Conscient de son rôle de référent au sein de la filière, Hermès partage également les principes et valeurs essentiels en matière de Santé-Sécurité avec ses fournisseurs.

ATTÉNUATION DU RISQUE

La direction industrielle technique et innovation pilote un programme EHS (environnement, hygiène et sécurité) pluriannuel. Avec le support d'un cabinet extérieur, la direction industrielle audite le niveau de maturité des sites en matière de culture Santé-Sécurité et rend compte régulièrement des progrès accomplis pour répondre aux engagements décrits dans le référentiel Culture Hermès. Les bonnes pratiques identifiées lors de ces audits sont diffusées annuellement aux métiers par le biais d'un livret illustré.

En parallèle, le groupe continue à progresser sur la maîtrise de ses risques, au travers notamment du déploiement d'un tableau de bord permettant de piloter la conformité aux exigences du référentiel des risques majeurs, d'initiatives de communication et de sensibilisation, et de formations ciblées.

Depuis 2023, un référentiel interne des 11 risques majeurs Sécurité, élaboré par un groupe de travail multi-métiers animé par la direction industrielle, structure la maîtrise des risques sur les sites industriels. En 2025, la deuxième journée annuelle Santé et sécurité au niveau du groupe a été organisée autour de la thématique des acteurs de la prévention.

- | | |
|------------------------------------|---|
| • Travail en hauteur | • Espaces confinés |
| • Sécurité des équipements | • Risque routier |
| • Gestion des énergies dangereuses | • Levage/Stockage/Coactivité chariot-piéton |
| • Risque incendie/ATEX | • Gestion des entreprises extérieures |
| • Risque chimique | • Travailleur isolé |
| • Chute de plain-pied | |

Ces risques ont été déclinés en une centaine d'exigences clés, pour lesquelles la conformité de chaque site est évaluée dans le cadre du 6^e cycle HSE (2024-2026), en complément de l'évaluation du niveau de culture Sécurité.

En outre, dans le cadre des démarches EHS, chaque accident ou incident significatif fait l'objet d'une enquête avec analyse détaillée des causes.



SUIVI

6,18

taux de fréquence des accidents du travail au niveau du groupe en 2025

0,39

taux de gravité des accidents du travail au niveau du groupe en 2025

POLITIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ



LES AXES STRATÉGIQUES DE LA POLITIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Formalisée en 2023, la politique Santé et sécurité a poursuivi son déploiement en 2025 à travers de nombreuses initiatives centrales et locales témoignant des engagements pris au sein du groupe. Elles visent à renforcer l'ancrage de la culture Santé et sécurité dans toutes les entités, en mobilisant l'ensemble des collaborateurs autour de comportements plus sûrs. Plusieurs démarches particulièrement significatives méritent d'être mises en valeur au niveau métier ou site.

Axe 1

PRÉVENIR LES RISQUES

Le déploiement du référentiel des risques majeurs a permis de renforcer les feuilles de route des sites et métiers, en identifiant les actions nécessaires pour une meilleure maîtrise de ces risques. Ainsi, Hermès Maroquinerie-Sellerie a lancé un programme de sécurisation des risques majeurs (travail en hauteur, consignation des équipements...) au travers d'un groupe de travail multi-site.

Certains métiers, comme la filière textile, ont aussi profité de ce référentiel pour animer les communications ciblées aux collaborateurs.

L'outil des visites comportementales de sécurité se déploie dans les métiers, avec en pilotes de la démarche Hermès Maroquinerie-Sellerie et Hermès Cuirs Précieux.

Axe 2

PRÉSERVER LA SANTÉ DES COLLABORATEURS

La prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) est une priorité des métiers. Hermès a notamment été pionnier en déployant un programme en cinq axes au sein de la division Hermès Maroquinerie-Sellerie :

1. Présence de « relais ergonomie » internes sur chaque site.
2. Remplacement des établis traditionnels par des établis réglables en hauteur : plus de 5 500 établis déployés à fin 2025.
3. Poursuite du déploiement du module de formation d'ergo-motricité « Un Corps Pour La Vie », avec son intégration systématique dans le programme des Écoles Hermès des Savoir-Faire.
4. Poursuite de la méthode d'analyse ergonomique, co-construite avec des docteurs en biomécanique : près de 1 000 « méthodes repères » ont été réalisées dans les maroquineries.
5. Mise en place de sessions d'ostéopathie sur certains pôles de fabrication.

Axe 3

FAIRE PROGRESSER LA CULTURE SÉCURITÉ

En 2025, Hermès a poursuivi son implication sur ce 3^e axe en déployant à l'échelle du groupe des initiatives destinées à ancrer durablement la culture Santé et sécurité dans l'ensemble des entités.

Les initiatives majeures conduites en 2025 ont été les suivantes:

- déploiement d'un e-learning groupe sur la santé et sécurité, à destination de l'ensemble des collaborateurs de la maison. Cette formation outille les collaborateurs à détecter les situations à risque et à adopter les bons comportements ;
- organisation de la 2^e journée annuelle Santé et sécurité du groupe, sur les sites industriels, logistiques, tertiaires et en magasins, autour de la thématique des acteurs de la prévention ;
- animation d'une journée dédiée aux représentants du personnel en France, autour des démarches santé et sécurité du groupe ;
- déploiement de programmes de formation dédiés aux comités de direction et aux managers, pour le développement du leadership Santé-Sécurité (exemples : CNP, Cristalleries Saint-Louis, Hermès Commercial).

Ces initiatives complètent les animations des réseaux HSE groupe et métiers.

Axe 4

PILOTER LA PERFORMANCE SANTÉ-SÉCURITÉ

L'ambition groupe « Zéro Accident » a été diffusée dans les métiers et ces derniers structurent progressivement leur reporting associé.

Le réseau HSE groupe se réunit deux fois par an pour partager les bonnes pratiques, les projets innovants, développer les compétences et aligner les démarches.

En tanneries, un comité HSE transverse a lieu tous les 15 jours pour partager les résultats HSE, suivre la bonne réalisation des actions, et identifier les synergies entre sites.

La filière textile a défini des objectifs de taux de fréquence qui ont été intégrés aux critères d'intéressement filière. Depuis 2023, un tableau de bord standard a été déployé pour l'ensemble des sites de la filière afin de partager les résultats à la maille mensuelle.

L'outil de pilotage de l'accidentologie continue à être déployé pour élargir le périmètre couvert. Ainsi, en 2025, deux nouvelles entités ont bénéficié du déploiement de l'outil.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Si Hermès se montre exigeant sur les conditions de travail, c’est pour que chacun puisse exprimer son potentiel en toute sécurité au sein d’un environnement agréable, sur les sites de production et sur les sites logistiques, dans les magasins ou les bureaux. Au-delà des enjeux fondamentaux de santé et sécurité au travail, il s’agit également de favoriser les meilleures pratiques managériales et de disposer d’un environnement de travail propice au bien-être de chacun.

ÉVALUATION DU RISQUE

Depuis 2008, différentes démarches de dialogue et d'écoute des collaborateurs ont été mises en place en France et à l'international afin d'établir un état des lieux du ressenti des collaborateurs sur leur environnement de travail, leur bien-être et leur engagement.

Depuis 2024, il a été décidé de généraliser et d'utiliser dans toutes les entités du groupe le même dispositif d'enquête *Hermès Hears*. 91 % des collaborateurs ont répondu à cette première enquête groupe, permettant d'identifier les points forts et d'initier des actions d'amélioration dans chaque entité du groupe, dans une démarche d'amélioration continue des conditions de travail. En 2025, des plans d'action ont été déployés à partir des conclusions de l'enquête (notamment via une plateforme de communication dédiée en Chine permettant de consulter les résultats, les priorités et l'avancement des plans d'action). Ce dispositif a vocation à être renouvelé tous les deux ans, avec une nouvelle édition prévue en 2026.

ATTÉNUATION DU RISQUE

Le groupe encourage chacun à mettre en place tous les dispositifs susceptibles de contribuer au bien-être des collaborateurs au travail en prenant en compte les spécificités de chaque métier.

En 2025, le groupe a formalisé une politique Bien-être au travail et conciliation des temps de vie, applicable à l'ensemble de ses entités. Cette politique vise notamment à mieux accompagner les collaboratrices et collaborateurs confrontés à des situations personnelles susceptibles d’avoir un impact sur leur vie professionnnele. Elle est déclinée autour de trois axes:

- Des mesures pour accompagner les moments charnières de la vie ;
- Un socle de protection sociale ambitieux, pour tous les collaborateurs ;
- Un environnement de travail propice au bien-être.

En matière d’organisation du temps de travail, le groupe accorde une grande liberté à ses filiales. Il veille cependant au strict respect des réglementations applicables dans chaque pays en matière d’horaires, de durée maximale du temps de travail et de pauses minimales. Une attention particulière est portée au suivi de la prise de congés et au décompte d’heures de travail et de récupération.

- Au sein du pôle Maroquinerie-Sellerie, tous les ateliers de fabrication bénéficient de relais ergonomie et d’une organisation en horaires variables, avec des plages étendues. Chaque artisan est responsable de la répartition de ses heures afin de concilier temps de travail et organisation personnelle.
- Aux États-Unis, tous les vendeurs bénéficient chaque mois d’un week-end de repos en continu. Les plannings sont travaillés pour éviter le travail le dimanche et assurer une répartition équitable du travail tardif, notamment lors de périodes de forte fréquentation.
- En Chine, pour les vendeurs, les plannings prévoient des journées de travail maximales de huit heures par jour et deux jours de repos par semaine. Les congés annuels ont été portés à douze jours au lieu de dix.
- Dans la logistique, les collaborateurs bénéficient d’horaires variables avec un nombre minimum d’heures hebdomadaires à réaliser, la possibilité d’en effectuer davantage et la latitude d’ajuster leur temps de travail quotidien.



SUIVI

91 %

taux de participation à l'enquête Hermès Hears 2024

2,66 %

taux d’absentéisme en 2025

RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

Hermès ne tolère aucune conduite qui se manifesterait par des comportements, des paroles, des actes, des gestes, des écrits, susceptibles de porter atteinte à la personnalité, à la dignité, à l'intégrité physique ou psychologique d'une personne, mettant ainsi en péril son équilibre personnel ou son emploi et dégradant le climat social. La prévention et la lutte contre le harcèlement, qu'il soit moral ou sexuel, font partie des priorités de la maison.

ÉVALUATION DU RISQUE

Le groupe agit pour la prévention des risques psychosociaux. Il veille notamment à **l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle** en diffusant les bonnes pratiques et en incitant les filiales à les appliquer. Ces encouragements sont bien entendu déclinés localement en tenant compte des spécificités culturelles des pays. L'exemplarité est particulièrement demandée aux managers.

Une formation sur la prévention des risques psychosociaux est proposée aux managers afin de les sensibiliser à l'existence des RPS (stress, harcèlement, violence au travail, épuisement professionnel, etc.). L'objectif est de leur apprendre à détecter rapidement les situations difficiles, à identifier les signaux annonciateurs, même faibles, afin d'apporter une réponse rapide et adaptée.

Cette formation est également l'occasion de les sensibiliser aux mesures de prévention pour la santé physique et psychologique et au bien-être au travail. Ce volet, dont le déploiement a commencé par la France, sera également étendu à l'international.

ATTÉNUATION DU RISQUE

Au sein des entités françaises, **plus d'une cinquantaine de binômes de référents « Harcèlements et agissements sexistes »**, représentants de la direction et des CSE (Comité social et économique) ont été mis en place pour prévenir les agissements sexistes et les situations de harcèlement sexuel et moral. Ils continuent d'être formés pour s'approprier ces notions avec leur cadre juridique et être à même de caractériser une situation.

La formation permet également d'identifier les comportements à risques, de favoriser la mise en place de mesures de prévention et de réagir en cas de signalement.

Par ailleurs, **un module e-learning « Comprendre pour prévenir les agissements sexistes et situations de harcèlement »**, traitant des sujets de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes et d'agressions sexuelles, a été déployé de manière obligatoire pour tous les managers et les représentants.

Tout collaborateur s'estimant victime ou étant témoin d'une telle situation est invité à en informer dans les meilleurs délais soit sa hiérarchie, soit un responsable des ressources humaines ou de le signaler par le biais du **dispositif d'alerte professionnelle H-Alert !** qui lui garantit la confidentialité des échanges.

Les règles groupe prévoient des dispositifs qui permettent d'examiner et de traiter toute situation, en toute neutralité et impartialité (par exemple la mise en place d'une commission paritaire d'enquête interne avec un représentant de la direction et un représentant du CSE). Pour les accompagner dans leurs missions, une procédure d'enquête interne a été rédigée. Elle décrit les différentes étapes d'une enquête, les précautions à prendre et le rôle des différentes parties prenantes.

En 2025, une journée annuelle de rassemblement des référents harcèlement a été organisée. Ils ont pu bénéficier d'une formation autour de la procédure d'enquête et de son accompagnement, et partager bonnes pratiques et questionnements.

SÛRETÉ DES COLLABORATEURS

La politique du groupe intègre de manière prioritaire l'enjeu de sécurité des collaborateurs dans sa stratégie de protection des personnes et des biens. Cet enjeu de sûreté est très important dans un contexte de risque d'atteinte physique aux personnes dans plusieurs villes et pays où opère Hermès.

ÉVALUATION DU RISQUE

En raison de la nature de ses activités et de la valeur de ses produits, le groupe Hermès identifie des risques d'atteintes physiques aux personnes (collaborateurs et partenaires externes pouvant provoquer un préjudice moral et psychologique).

Des experts de la direction sécurité groupe se déplacent régulièrement sur les différents sites, afin de garantir le respect des procédures de sécurité groupe et accompagner les métiers et filiales, y compris lors des événements en France et à l'étranger.

Un questionnaire portant sur la sécurité industrielle est d'ailleurs renseigné lors de ces visites ou audits des sites.

Les incidents en matière de sûreté sont reportés dans une base spécifique. Ils font l'objet d'un reporting régulier au Comité sécurité groupe et au Comité d'audit et des risques, puis sont analysés de façon détaillée, contribuant ainsi à l'amélioration continue du dispositif.

ATTÉNUATION DU RISQUE

Le groupe a prévu plusieurs dispositifs pour assurer la sûreté des collaborateurs dans les différents sites et pays où il opère :

- une politique de sûreté pour l'ensemble de ses activités et sites ;
- des procédures spécifiques à la sécurité des transports ;
- un processus de gestion de crise, en cas d'événement grave qui prévoit la mise en place d'une cellule de crise avec des moyens dédiés mis à disposition. Des exercices de simulation de gestion de crise sont régulièrement effectués.

Plusieurs mesures sont déployées selon le niveau de risque dans les différents sites de production et de distribution du groupe pour protéger les collaborateurs :

- renforcement des équipements de sûreté et de sécurité, caméras de surveillance, chambres fortes, contrôles d'accès, grillages, détecteurs d'intrusion ;
- sécurisation des transports ;
- formation des équipes aux réactions à avoir en cas d'incidents (ex. : braquage) ;
- mise à disposition d'une cellule psychologique ;
- anonymisation des sites.

Un outil informatisé de gestion de sécurité et de crise a été déployé en mars 2021 sur les sites franciliens et est désormais étendu à l'ensemble des magasins en France. L'extension aux autres sites du groupe se poursuit progressivement en fonction du niveau de risque de chaque site.

AU SEIN D'HERMÈS

5. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- 32 SYNTHÈSE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES
- 33 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE
- 34 ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE
ET CHANGEMENT CLIMATIQUE
- 35 ÉPUISEMENT DES RESSOURCES NATURELLES
- 36 POLLUTION ET DÉCHETS
- 37 PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES ÉCOSYSTÈMES
- 38 BIEN-ÊTRE ANIMAL



SYNTHÈSE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La politique de développement durable du groupe s'appuie sur la connaissance, la maîtrise et la réduction de ses impacts environnementaux, dans une démarche de responsabilité. Plus largement, Hermès contribue par ses engagements et ses actions à la lutte contre le changement climatique et à la sauvegarde de la biodiversité.

RISQUES	DESCRIPTION DU RISQUE AU SEIN DU GROUPE	MATIÈRES ET COMPOSANTS HERMÈS	ATELIERS DE PRODUCTION	PLATEFORMES LOGISTIQUES	SUCCURSALES HERMÈS	FONCTIONS SUPPORT
Émissions de GES et changement climatique	Impacts sur le changement climatique dus aux activités du groupe et de sa chaîne de valeur					
Pollution et déchets	Émissions de polluants via des rejets aqueux ou atmosphériques et de déchets divers, y compris les déchets plastiques					
Épuisement des ressources naturelles	Consommation insuffisamment maîtrisée de ressources non renouvelables, limitées, à préserver (eau, bois)					
Atteinte à la biodiversité	Destruction d'une partie de la biodiversité par l'exploitation de matières premières ou l'implantation de sites					
Bien-être animal	Pratiques d'exploitation d'animaux contraires aux engagements du groupe et au respect des principes du bien-être animal					

Criticité nette  Très élevée  Élevée  Moyenne  Faible et très faible  Non significative

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Hermès déploie une politique environnementale rigoureuse sur ses sites afin de prévenir les incidents et situations d’urgence. Cette politique détaille les actions mises en place pour maîtriser et limiter leur impact, garantissant ainsi la protection des personnes et de l’environnement.

CADRE DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE	PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE															
La politique environnementale décrit les principaux engagements environnementaux pris par Hermès sur les sites et activités sous son contrôle direct. Cela inclut les sites industriels, les sites tertiaires (tels que les bureaux et autres espaces administratifs), où des initiatives de durabilité peuvent être mises en place, ainsi que les magasins (hors concessionnaires et <i>travel retail</i>) qui font également partie intégrante des opérations sur lesquelles Hermès exerce un contrôle direct.	<table><tr><td></td><td>Climat (adaptation, atténuation, énergie)</td><td> → Respecter la réglementation environnementale et anticiper son évolution chaque fois que cela est possible. → Réduire les émissions de GES afin d'atténuer les impacts du changement climatique. → Accroître la résilience du modèle Hermès face aux changements environnementaux (en premier lieu climatiques) en étudiant leurs effets, en s’informant et en collaborant avec nos parties prenantes. → Maîtriser les ressources énergétiques en réduisant les consommations d’énergie et en privilégiant le recours à des énergies renouvelables. </td></tr><tr><td></td><td>Pollution (eau, air, sol) et produits chimiques</td><td> → Respecter les réglementations localement applicables en termes de rejets et d’utilisation de substances réglementées, <i>via</i> une liste unique et des audits réguliers. → Maîtriser et limiter les impacts sur les milieux que ce soit au niveau des sols, de l’air et de l’eau. </td></tr><tr><td></td><td>Eau douce</td><td> → Réduire la consommation et les prélèvements (recycler et réutiliser l'eau) notamment dans les zones de stress hydrique, améliorer la qualité des rejets, s'engager aux côtés des parties prenantes des bassins versants pour préserver cette ressource partagée. </td></tr><tr><td></td><td>Biodiversité & écosystèmes</td><td> → Structurer l’ensemble des actions déjà en place et les nouvelles actions visant à limiter son empreinte sur les différentes pressions exercées sur la biodiversité. </td></tr><tr><td></td><td>Circularité & déchets</td><td> → Préserver les ressources. → Réutiliser les matières et les objets, réduire la production de déchets et les valoriser autant que possible. </td></tr></table>		Climat (adaptation, atténuation, énergie)	→ Respecter la réglementation environnementale et anticiper son évolution chaque fois que cela est possible. → Réduire les émissions de GES afin d'atténuer les impacts du changement climatique. → Accroître la résilience du modèle Hermès face aux changements environnementaux (en premier lieu climatiques) en étudiant leurs effets, en s’informant et en collaborant avec nos parties prenantes. → Maîtriser les ressources énergétiques en réduisant les consommations d’énergie et en privilégiant le recours à des énergies renouvelables.		Pollution (eau, air, sol) et produits chimiques	→ Respecter les réglementations localement applicables en termes de rejets et d’utilisation de substances réglementées, <i>via</i> une liste unique et des audits réguliers. → Maîtriser et limiter les impacts sur les milieux que ce soit au niveau des sols, de l’air et de l’eau.		Eau douce	→ Réduire la consommation et les prélèvements (recycler et réutiliser l'eau) notamment dans les zones de stress hydrique, améliorer la qualité des rejets, s'engager aux côtés des parties prenantes des bassins versants pour préserver cette ressource partagée.		Biodiversité & écosystèmes	→ Structurer l’ensemble des actions déjà en place et les nouvelles actions visant à limiter son empreinte sur les différentes pressions exercées sur la biodiversité.		Circularité & déchets	→ Préserver les ressources. → Réutiliser les matières et les objets, réduire la production de déchets et les valoriser autant que possible.
	Climat (adaptation, atténuation, énergie)	→ Respecter la réglementation environnementale et anticiper son évolution chaque fois que cela est possible. → Réduire les émissions de GES afin d'atténuer les impacts du changement climatique. → Accroître la résilience du modèle Hermès face aux changements environnementaux (en premier lieu climatiques) en étudiant leurs effets, en s’informant et en collaborant avec nos parties prenantes. → Maîtriser les ressources énergétiques en réduisant les consommations d’énergie et en privilégiant le recours à des énergies renouvelables.														
	Pollution (eau, air, sol) et produits chimiques	→ Respecter les réglementations localement applicables en termes de rejets et d’utilisation de substances réglementées, <i>via</i> une liste unique et des audits réguliers. → Maîtriser et limiter les impacts sur les milieux que ce soit au niveau des sols, de l’air et de l’eau.														
	Eau douce	→ Réduire la consommation et les prélèvements (recycler et réutiliser l'eau) notamment dans les zones de stress hydrique, améliorer la qualité des rejets, s'engager aux côtés des parties prenantes des bassins versants pour préserver cette ressource partagée.														
	Biodiversité & écosystèmes	→ Structurer l’ensemble des actions déjà en place et les nouvelles actions visant à limiter son empreinte sur les différentes pressions exercées sur la biodiversité.														
	Circularité & déchets	→ Préserver les ressources. → Réutiliser les matières et les objets, réduire la production de déchets et les valoriser autant que possible.														

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le groupe s'engage résolument vers un monde bas carbone. Hermès a renforcé sa stratégie climatique, notamment grâce à des objectifs validés par SBTi à horizon 2030. Ces objectifs sont alignés sur les recommandations du GIEC pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5° C. Des actions sont engagées dans ce sens, tant au sein des activités du groupe (production, construction, logistique, etc.) qu'au sein de sa chaîne d'approvisionnement. Le plan de transition climatique d'Hermès précise ainsi comment le groupe envisage de réduire ses émissions (politique d'atténuation) et d'intégrer les effets des évolutions futures (politique d'adaptation).

La politique du groupe comprend plusieurs axes :

- mesurer les impacts de ses activités sur l'ensemble des scopes 1, 2 et 3 ;
- engager en priorité des actions de réduction des émissions sur les différentes catégories où le groupe peut agir ;
- mettre en place ensuite des actions de contribution carbone ;
- étudier les effets du changement climatique, informer et collaborer avec nos partenaires et fournisseurs pour adapter l'ensemble de la chaîne de valeur.

ÉVALUATION DU RISQUE

Depuis 2013, le groupe effectue chaque année la **mise à jour du bilan global des émissions de gaz à effet de serre** de ses sites de production et de distribution et de sa chaîne d'approvisionnement selon les trois scopes du GHG Protocol. Elle est réalisée avec l'aide d'un cabinet spécialisé extérieur indépendant et selon la méthode Bilan Carbone® et GHG Protocol.

Depuis 2019, **des campagnes de diagnostics énergétiques et thermiques** sont menées régulièrement sur les sites industriels, tertiaires et de distribution en France pour évaluer la performance et programmer les plans d'action.

ATTÉNUATION DU RISQUE

Fidèle à ses engagements concrets et de long terme, Hermès a intensifié depuis 2020 sa lutte contre le changement climatique en mettant à jour sa stratégie avec des objectifs ambitieux, fondés sur la science, avec **l'initiative**

« **Science-Based Targets** » (SBTi) :

- réduction de 50,4 % en valeur absolue des émissions des scopes 1 et 2 entre 2018 et 2030 ;
- réduction en valeur relative de 58,1 % des émissions du scope 3 entre 2018 et 2030 ;
- réduction de 50 % de l'empreinte carbone/m² des bâtiments construits ou rénovés d'ici 2030 ;
- défossilisation des opérations et 100 % d'énergies renouvelables d'ici 2030.

Hermès déploie progressivement des actions concrètes pour remplacer les énergies fossiles utilisées, réduire sa consommation énergétique et son empreinte carbone sur les trois scopes :

- sites français fournis à 100 % par électricité renouvelable ;
- déploiement du référentiel immobilier « Harmonie », référentiel interne de construction durable, qui permet une mesure au plus juste des enjeux environnementaux de l'ensemble des projets de construction, d'aménagement et de rénovation de la maison ;
- amélioration de l'empreinte logistique, notamment sur le transport de proximité avec des modes de transport neutres en émission carbone ; sur les longues distances en privilégiant la voie maritime ou routière à l'aérien, en optant pour des carburants à moindre émission et en optimisant le colisage et les volumes transportés ;
- mobilisation des fournisseurs et filières pour réduire leur scope 3 via la sensibilisation des fournisseurs et partenaires de rang 1, le partage croisé des ambitions de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) entre Hermès et ses fournisseurs, la collecte des bilans de GES des fournisseurs et un accompagnement des filières majeures de matières.

Hermès privilégie aussi la reconversion des anciens sites industriels ou friches chaque fois que c'est possible. À titre d'exemple, la maroquinerie de Riom est établie sur un ancien site de manufacture, celle de Guyenne sur un terrain de remblais routiers et celles de Louviers et de Saint-Junien sont également des reconversions de sites industriels.

Ces objectifs sont en cours de mise à jour. Le groupe nourrit notamment l'ambition de parvenir au net zéro d'ici 2050.

SUIVI



-69 %

baisse des émissions scopes 1 et 2 en valeur absolue par rapport à 2018

-59 %

baisse des émissions scope 3 en intensité par rapport à 2018

100 %

des consommations d'électricité du groupe sont d'origine renouvelable

77 %

d'énergies renouvelables au niveau monde

Score A

au questionnaire CDP Climate 2025

ÉPUISEMENT DES RESSOURCES NATURELLES

La maîtrise de l'impact environnemental de l'ensemble de sa chaîne de valeur est au cœur des préoccupations d'Hermès. Respecter les ressources naturelles, favoriser l'agriculture et la sylviculture régénératives, maîtriser les ressources énergétiques sont autant de piliers de la stratégie environnementale menée par le groupe.

ÉVALUATION DU RISQUE

Hermès utilise des matières premières **naturelles et renouvelables**. C'est notamment le cas des peaux issues d'animaux d'élevage, ou des principales matières textiles comme la soie, le cachemire, la laine.

Les impacts des matières sont étudiés notamment par des analyses filières, analyses de cycle de vie produit, ou des études biodiversité.

Le groupe suit ses consommations de prélèvement en eau, industrielle (essentiellement en France), ou au sein de sa chaîne d'approvisionnement dans :

- les tanneries, avec les procédés de tannage, de teinture et de finissage des peaux ;
- le textile, avec les étapes d'impression et d'ennoblissement des tissus ;
- les fermes de crocodiliens, avec le remplissage des bassins d'élevage et leur renouvellement régulier qui garantit la qualité bactériologique de l'eau et le bien-être animal.

ATTÉNUATION DU RISQUE

La politique d'Hermès vise à limiter la consommation de ressources naturelles :

- recherche de nouveaux modes de production des matières existantes ou de nouvelles matières plus frugales ;
- déploiement de l'écoconception ;
- réduction des pertes, à toutes les étapes de production ;
- réduction de la consommation en eau, à toutes les étapes de production.

Optimisation de l'utilisation de la matière

- Afin d'accroître la visibilité des matières « non utilisées », une plateforme digitale interne a été développée et a été mise à disposition des métiers du groupe en 2025.
- Dans les tanneries, des systèmes de prise de vue des peaux permettent l'identification des défauts, facilitent le tri, maximisent l'utilisation des peaux et réduisent les pertes.
- Dans le travail du cuir, les métiers ont depuis toujours été attentifs à réduire au maximum les chutes de matière. En France, depuis 2022, le groupe a mis en place des mesures, notamment une optimisation des stocks, afin de recycler et réutiliser au maximum ses chutes de cuir.
- Depuis 2019, un groupe de travail de la filière textile Hermès se concentre sur l'optimisation de l'utilisation du cachemire et la production des articles en soie est organisée pour éviter de produire des surplus. Par ailleurs, Hermès travaille en collaboration avec ses partenaires pour améliorer le processus de recyclage de ses matières. À titre d'exemple, le projet *Resilked* permet de donner une seconde vie à la soie dans une démarche forte d'innovation et d'économie circulaire.

- Depuis 2025, Hermès s'est doté d'un bâtiment dédié au recyclage de ses textiles. Ce bâtiment permet de collecter, contrôler, anonymiser et trier les chutes textiles de la Holding Textile Hermès et certains gisements du groupe.
- Hermès Manufacture de Métaux déploie depuis 2023 une filière de recyclage en boucle fermée du laiton, à partir de ses chutes de production et des rebuts de production.
- Le Parfum et Beauté déploie une approche similaire de récupération en boucle fermée des rebuts de carton et étend sa collection de parfums ainsi que d'autres produits beauté rechargeables.

Réduction de la consommation des prélèvements d'eau

Tous les métiers de production ont un objectif minimal de réduction annuelle de 5 % en intensité. Cet objectif est pertinent au regard de la trajectoire observée sur les dix dernières années car la réduction de la consommation des prélèvements d'eau industrielle (hors fermes) a réduit en intensité de 64 % entre 2015 et 2025. C'est le résultat de la poursuite des efforts de réduction de l'ensemble des sites industriels du groupe.

Préservation de la ressource bois

En lien avec sa politique Forêts publiée en 2023 et mise à jour en 2025, Hermès s'attache à développer un approvisionnement durable des bois et matières d'emballages issues de la sylviculture. Cela passe notamment par une traçabilité stricte et des certifications garantissant la gestion durable (pas de déforestation, pas de coupe rase).



SUIVI

100 %

d'or secondaire utilisé dans les ateliers d'Hermès Bijouterie et Hermès Horloger

- 64 %

diminution en intensité des prélèvements d'eau industrielle sur 10 ans

Score A-

au questionnaire CDP Water en 2025

Score A

aux questionnaires CDP Forests en 2025

100 %

des sacs orange sont certifiés FSC

POLLUTION ET DÉCHETS

Hermès travaille activement afin de limiter l'impact environnemental de ses activités, lié à la pollution et à la production de déchets.

ÉVALUATION DU RISQUE

Facette majeure de la protection environnementale et de la responsabilité sociétale, la gestion des déchets et des rejets conduit chacun des différents métiers de la maison à déployer des actions concrètes pour réduire leur production, les valoriser ou les traiter.

Les politiques conduites par Hermès en matière de prévention et de lutte contre la pollution visent, à partir d'une étude de risques, à les **maîtriser et à limiter leur impact** sur les milieux, que ce soit au niveau des sols, de l'air ou de l'eau.

En 2025, dans le cadre du déploiement de la méthode *Science Based Targets for Nature* (SBTN), Hermès a finalisé les étapes 1 et 2 d'évaluation des pressions sur la nature, couvrant ses 16 métiers et l'ensemble des filières de matières premières. Cette analyse a permis de hiérarchiser les sites et filières prioritaires. Le groupe poursuit ses travaux en étape 3, avec un pilote dédié à la pression « eau douce ».

ATTÉNUATION DU RISQUE

Hermès déploie des procédés spécifiques pour maîtriser les différentes formes de pollution liées à ses opérations. Voici quelques exemples de leur mise en œuvre :

- **Rejets aqueux industriels** : Hermès assure un suivi rigoureux de la destination de ses rejets aqueux en collaboration avec les systèmes et organismes locaux de traitement de l'eau. Des paramètres de qualité sont surveillés pour garantir leur conformité environnementale et la préservation du milieu récepteur. Le groupe déploie des technologies et procédés visant à améliorer l'élimination des charges polluantes et la qualité des rejets aqueux. Cette démarche repose sur une politique de développement de stations d'épuration (STEP) en sortie de site, avec un traitement complémentaire assuré, dans la majorité des cas, par des STEP municipales. À date, 19 unités mettent en œuvre des techniques de traitement adaptées à la nature des rejets. En 2025, la nouvelle station des Ateliers AS, intégrant une part de recyclage de l'eau vers les procédés, a été mise en service et les premières étapes de traitement de la nouvelle station des Tanneries du Puy ont démarré.
- **Gestion des produits chimiques et matières entrantes** : Hermès respecte les normes internationales les plus strictes grâce à une liste unique de substances réglementées. Un contrôle rigoureux garantit la conformité des matières et produits à travers des tests, des audits et un blocage immédiat en cas de non-conformité. Le pôle Tanneries vise par ailleurs à ce que 100 % de la masse des produits chimiques utilisés en production soient conformes à la MRSL ZDHC en 2028, cible atteinte à plus de 80 % en 2025.
- **Rejets atmosphériques hors gaz à effet de serre** : Les émissions atmosphériques des sites industriels d'Hermès proviennent principalement des fours, chaudières, traitements de surface, dégraissages à sec, cabines de pulvérisation et produits solvantés. En fonction des activités et des réglementations applicables, les sites surveillent les paramètres pertinents et mettent en place des dispositifs de réduction ou de traitement des rejets. Les risques liés à la pollution de l'air restent cependant limités compte tenu de la nature des activités du groupe.
- **Pollution des sols** : Le groupe mène des actions spécifiques avec ses fournisseurs, notamment *via* des certifications, afin d'assurer une gestion responsable. Ce sujet est également pris en compte dans la démarche SBTN.
- **Réduction des déchets** : Les boues issues de STEP (station d'épuration des eaux usées) et les sous-produits du cuir générés par les étapes de tannage sont parmi les principaux déchets résiduels non dangereux. Le pôle tanneries étudie activement les options de récupération et de valorisation de ces déchets, en lien avec des partenaires externes.



SUIVI

100 %

des tanneries Hermès sont équipées de stations de traitement des eaux en propre

68 %

de l'ensemble des déchets font l'objet d'une revalorisation (recyclage, réutilisation, revalorisation énergétique)

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ÉCOSYSTÈMES

Pour protéger la biodiversité et les écosystèmes, Hermès se mobilise en agissant dans sa sphère de responsabilité directe, sa sphère d'influence élargie, et par des engagements au-delà de sa sphère d'influence économique.

ÉVALUATION DU RISQUE

Pour évaluer son empreinte sur la biodiversité, Hermès s'appuie sur des mesures d'impact à différents niveaux avec l'aide de partenaires reconnus :

- à l'échelle de ses sites de production, au travers de diagnostics Biodiversité (16 indicateurs sur les cinq facteurs d'érosion définis par l'IPBES*) ;
- sur l'ensemble de la chaîne de valeur, grâce à l'approche GBS (Global Biodiversity Score) ;
- sur des filières d'approvisionnement, par des études dédiées : en 2023, analyse biodiversité de la filière cachemire avec l'Université d'Oulan-Bator, WWF France et WWF Mongolie, et en 2025, deux études lancées sur l'empreinte biodiversité de la soie et sur les enjeux du coton.

La majeure partie de l'empreinte provient de l'amont de la chaîne de valeur. Les principales pressions sur la biodiversité terrestre sont liées à l'occupation des sols par les cultures ou l'élevage, et aux émissions de gaz à effet de serre.

* Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.

ATTÉNUATION DU RISQUE

Les matières sont sélectionnées et approvisionnées par chaque métier, dans le respect du Brief filières, des réglementations et de la biodiversité. Les matières ou espèces menacées d'extinction, ou celles dont le commerce est illégal, sont proscrites.

Hermès a renouvelé son engagement auprès du dispositif Act4nature international. Il se décline selon quatre axes :

- former à la biodiversité les comités de direction, les collaborateurs des sites et filières. Un module d'e-learning a été déployé et plus de 4 900 collaborateurs uniques l'ont suivi, dont plus de 700 en 2025 ;
- collaborer en approfondissant le partenariat avec le WWF France et d'autres ONG de terrain impliquées dans la protection de la biodiversité, comme l'ICFA (*International Crocodilian Farmers Association*) pour les crocodiliens ou la SAOBC (*South African Ostrich Business Chamber*) pour les autruches ;
- mesurer l'empreinte biodiversité du groupe par l'approche GBS (*Global Biodiversity Score*), avec pour cible de couvrir, d'ici fin 2026, 80 % de l'empreinte GBS groupe mesurée en 2021 par des empreintes dédiées aux chaînes d'approvisionnement. En 2025, la mesure de l'empreinte biodiversité de la soie a été lancée ;
- agir en établissant des diagnostics et plans d'action biodiversité pour les sites de production français : 46 sites ont effectué un diagnostic depuis 2021, avec une participation complète de tous les sites visée d'ici fin 2026 ;
- poursuivre l'investissement dans le Fonds Livelihoods et les projets biodiversité avec la Fondation d'entreprise Hermès.

Les Fonds Carbone Livelihoods, dont Hermès est partenaire depuis 2012, agissent pour restaurer la biodiversité.

Un guide de bonnes pratiques est formalisé depuis 2021 pour aider chaque pôle maroquinerie à mettre en place les projets liés à la protection de la biodiversité du groupe ; plus largement, la Direction a l'ambition de réaliser des diagnostics biodiversité sur 100 % des sites français.

La lutte contre la déforestation, coordonnée par un comité groupe, travaille principalement sur :

- l'alimentation bovine ;
- l'utilisation de sources de bois intégralement certifiées FSC (*Forest Stewardship Council*), ou autre certification spécifique.

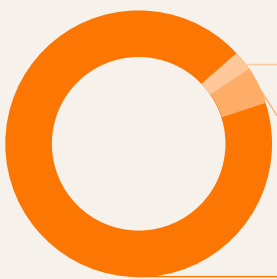
Enfin, les fermes de crocodiliens aux États-Unis et en Australie qui prélèvent des œufs en milieu naturel respectent scrupuleusement les quotas en vigueur et les processus prévus par la réglementation applicable. Les revenus de la collecte sont perçus localement, ils contribuent activement à l'entretien des écosystèmes naturels en place ainsi qu'aux communautés affectées (que ce soit par la création d'emplois ou par d'autres schémas sociaux/économiques).



SUIVI

92 %

du chiffre d'affaires d'Hermès couvert par l'analyse GBS sur les scopes 1, 2 et 3 amont, soit le « scope intégré verticalement » du CDC Biodiversité



Scope 1 2 %

Scope 2 3 %

Scope 3 95 %

100 %

de collaborateurs seront formés à fin 2026

100 %

de matières recyclées dans le carton des boîtes orange. Les sacs sont composés de 40 % de matières recyclées (limite technique liée à leur résistance)

BIEN-ÊTRE ANIMAL

La politique d’Hermès privilégie la recherche du bien-être animal par l’observation de leur comportement et vise l’obtention de résultats concrets.

ÉVALUATION DU RISQUE

Le groupe est exposé à ce risque sur ses filières d’approvisionnement animales : cuirs (dont exotiques), laines et poils, plumes, cornes et duvet.

Hermès utilise plus de 35 cuirs différents, principalement issus de veaux d’élevages français ou européens. Les peaux dites exotiques regroupent les peaux de crocodiliens, de lézards et d’autruches.

L’ensemble de ces approvisionnements sont réalisés auprès de fournisseurs, à l’exception d’une partie des peaux d’alligator et de crocodile, puisque le groupe dispose de fermes en Australie et aux États-Unis.

Pour évaluer ce risque, mettre à jour la politique et les standards, mesurer les progrès accomplis et s’assurer des moyens mis à disposition, la maison a créé en 2019 un Comité du bien-être animal. Ce comité regroupe des membres de la direction générale, des achats des différents métiers, de la direction technique et du développement durable. Un expert indépendant, spécialiste du bien-être animal, est également membre de ce comité.

En complément de ce comité, une communauté Bien-être animal est animée depuis 2025, afin de partager les initiatives, bonnes pratiques et niveau d’avancement des différents métiers.

ATTÉNUATION DU RISQUE

Le groupe mène une politique très stricte en matière de bien-être animal sur l’ensemble des filières concernées. Formalisée en 2021, puis mise à jour fin 2023, elle engage le groupe au respect des principes fondamentaux du bien-être animal, dont cinq libertés fondamentales définies par le **Farm Animal Welfare Council**.

Le concept du « One Welfare » reconnaît les liens entre le bien-être animal, le bien-être humain et l’environnement. Dans ce cadre, des mesures sont déployées :

- **standards stricts décrivant les bonnes pratiques**, adaptés à chaque filière, qui couvrent les domaines de pratiques d’élevage et d’abattage, du transport, de la traçabilité, etc. ;
- **dispositif de suivi adapté à chaque filière**, permettant de faire progresser les pratiques par des contrôles et audits réguliers, internes ou externes ;
- **collaboration multipartite**, pour s’assurer que les résultats obtenus sur le bien-être animal correspondent aux attentes des parties prenantes (dont les ONG).

Hermès participe ainsi au développement de meilleures pratiques mondiales de nombreux secteurs :

- pour ses propres activités d’élevage et pour ses filières d’approvisionnement de matières premières ;
- avec l’*International Crocodilian Farmers Association* (ICFA), pour élaborer, enrichir et mettre en œuvre un cadre international de certification pour le bien-être des crocodiliens et l’application de pratiques d’élevage durable dans les fermes ;
- avec les filières autruche, en partenariat avec la *South African Ostrich Business Chamber* (SAOBC) : par la création d’une norme, d’un processus de certification et d’un financement pour former éleveurs et transformateurs ;
- avec plusieurs marques françaises de luxe, Hermès participe à l’initiative collective « Cuir de Veau Français Responsable » (CVFR) pour définir et mettre en œuvre une filière veau responsable et un standard strict du bien-être animal. Le projet regroupe notamment les principaux éleveurs et intégrateurs du veau français, engagés dans une démarche d’amélioration continue suivant les audits réalisés. Depuis le début de l’initiative, plus de 665 élevages de veaux français ont bénéficié d’audits de tierce partie ;
- en collaboration avec des experts du bien-être animal, la création d’un standard, le LPPS (*Lizard Procurement and Processing Standard*) sur la filière Lézard (*varanus salvator*) en Malaisie ;
- en plébiscitant les certifications les plus exigeantes pour les fibres textiles : cadre de référence « *Responsible Animal Fiber* » du *Textile Exchange* et ses standards spécifiques (laine, alpaga, mohair, duvet), standard de la *Sustainable Fiber Alliance* (SFA) pour le cachemire.



SUIVI

100 %

des métiers s’inscrivent dans la politique Bien-être animal du groupe

100 %

des fermes Hermès certifiées ICFA

100 %

de la filière autruche certifiée SAOBC (*South African Ostrich Business Chamber*) depuis juillet 2022

100 %

de la filière lézard en Malaisie certifiée LPPS (*Lizard Procurement and Processing Standard*)

HERMÈS ET SES PARTENAIRES

6. ACHATS DIRECTS

- 40 SYNTHÈSE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES
- 41 MESURES CLÉS D'ATTÉNUATION DES RISQUES
- 43 ACCOMPAGNEMENT DES FOURNISSEURS
- 44 ANALYSE DE FILIÈRES ET EXIGENCES DE CERTIFICATIONS
- 45 ANIMATION ET PILOTAGE
DES FILIÈRES D'APPROVISIONNEMENT

SYNTHÈSE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES ACHATS DIRECTS

Le modèle artisanal d’Hermès, avec 75 % de production en France, s’appuie sur un réseau de fournisseurs situés essentiellement en Europe où les pratiques sociales et environnementales sont parmi les plus strictes.

Hermès construit des partenariats équilibrés avec ses fournisseurs directs, selon des principes de transparence, d’exigence et de justesse.

L’exposition au risque de ses fournisseurs directs est donc réduite pour Hermès. Néanmoins, le groupe est conscient que la pérennité de ses activités repose sur la disponibilité des matières premières d’exception utilisées. Aussi Hermès s’engage à développer durablement ses filières d’approvisionnement, allant au-delà du respect des réglementations dans les domaines environnementaux, éthiques, sociaux et ceux du bien-être animal pour contribuer à la disponibilité future de ces ressources.

À cet effet, les acheteurs de chaque métier réalisent **une cartographie des risques pour chaque catégorie d’achats** (matières premières, confection, etc.). Les risques évalués sont principalement ceux qui concernent les droits humains et libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, les aspects sociaux, l’environnement, la biodiversité, l’éthique et le risque de corruption.

Depuis 2019, ces cartographies sont complétées par des analyses de filières, par matière première. Avec ses 16 métiers, le groupe comptabilise une centaine de catégories d’achats directs et près de 80 filières matières.

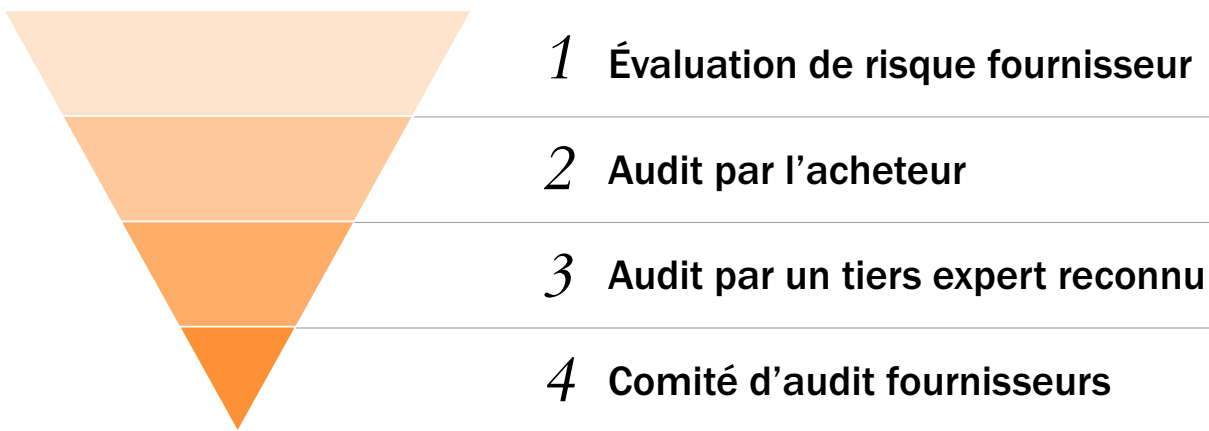
Fin 2025, l’essentiel des catégories d’achat ont fait l’objet d’une cartographie des risques et d’une analyse des risques par fournisseur. Parmi les filières recensées, la quasi-totalité a fait l’objet d’une analyse complète, couvrant ainsi la majeure partie du périmètre. L’analyse de ces filières a donné lieu au Brief filières diffusé à tous les fournisseurs.

Le Brief filières et le Brief RSE, qui présentent pour chaque matière première les recommandations, cibles de traçabilité et de certifications attendues par Hermès, ont été mis à jour en 2025.

RISQUES	FILIÈRES MATIÈRES PREMIÈRES & FOURNISSEURS	FABRICANTS ET SOUS-TRAITANTS
Droits humains		
Dialogue social		
Discrimination		
Salaire décent		
Travail des enfants		
Travail forcé		
Impact sur les communautés		
Données personnelles		
Santé et sécurité		
Sécurité des consommateurs		
Santé et sécurité au travail		
Risques psychosociaux		
Conditions de travail		
Sûreté des collaborateurs		
Environnement		
Émissions de GES et changement climatique		
Pollution et déchets		
Épuisement des ressources naturelles		
Atteinte à la biodiversité		
Bien-être animal		

Criticité nette ● Très élevée ● Élevée ● Moyenne ● Faible et très faible ● Non significative

MESURES CLÈS D'ATTÉNUATION DES RISQUES (1/2)



1. ÉVALUATION DE RISQUE FOURNISSEUR

Chaque acheteur des métiers réalise des évaluations de risques, par fournisseur, dans plusieurs domaines mis à jour en 2025 :

- corruption ;
- droits humains ;
- santé et sécurité ;
- environnement ;
- actionnariat ;
- gouvernance ;
- santé financière et dépendance économique ;
- qualité de la relation ;
- filière ;
- sous-traitance ;
- qualité, coûts et délais ;
- continuité ;
- sûreté des actifs.

2. AUDIT PAR L'ACHETEUR

Si un risque est suspecté, l'acheteur réalise une visite sur site pour le confirmer ou l'infirmer, à l'aide d'un support « questionnaire de connaissance fournisseur » qui détaille les différentes thématiques présentes dans la grille d'analyse de risques fournisseurs.

Ce questionnaire couvre des thématiques telles que l'éthique, les droits humains, la santé et la sécurité et l'environnement.

3. AUDIT PAR UN TIERS EXPERT RECONNU

Si le risque concerne des problématiques liées à l'environnement, les conditions de travail, l'hygiène et la sécurité des personnes, le domaine social ou encore les droits humains et libertés fondamentales, un audit est diligenté auprès d'un organisme tiers reconnu pour son expertise.

Ces audits durent au moins deux jours et se font en présence d'un représentant d'Hermès. Ils permettent de vérifier *in situ* la réalité des engagements des fournisseurs en matière sociale, environnementale et éthique. La bonne mise en œuvre des réglementations qui les concernent est également contrôlée, ainsi que les conditions de travail et le bien-être des employés. Les résultats de ces audits et plans d'action sont pris en compte pour la poursuite éventuelle des relations.

Grâce à sa culture artisanale, sa profonde connaissance des filières et mécanismes d'achat, ainsi que son expertise HSE externe, Hermès offre des temps d'échange authentiques pour co-construire des plans d'action ciblés avec ses partenaires.

Enfin, en lien avec sa stratégie filières (**voir page 44**), la direction achats et les métiers concernés ont initié en 2024 des premiers audits terrain, sur les périmètres amont évalués les plus à risque. Ce dispositif s'est poursuivi en 2025 et continuera en 2026. En 2025, plus de 200 fournisseurs ont été audités dans le cadre des achats centraux, dont plus de 100 de rang 1 et plus de 100 de rang 2, auxquels s'ajoutent plus de 500 fournisseurs audités par les acheteurs métiers, portant le total des audits réalisés à plus de 700.

4. COMITÉ D'AUDIT FOURNISSEURS

Un Comité d'audit fournisseurs est chargé depuis début 2019 d'analyser les rapports et de définir les actions prioritaires à mettre en place avec les fournisseurs audités.

Ce Comité se réunit deux demi-journées par mois. Il est composé de la direction des achats groupe, de la direction de l'audit et des risques, ainsi que d'acheteurs concernés au sein des métiers. Il passe en revue les conclusions des nouveaux audits et assure le suivi des audits passés.

Des suivis d'audit sont planifiés trois mois, six mois ou un an après l'audit, selon la nature et la gravité des constats. Une fois l'intégralité des constats soldés par le fournisseur, une visite de clôture est réalisée par l'acheteur concerné et par un représentant de la direction des achats directs groupe pour confirmer la bonne réalisation de l'ensemble des actions correctives et s'assurer de leur pérennité.

SUIVI

Plus de 100

audits de fournisseurs de rang 1 réalisés en 2025

Plus de 100

audits de fournisseurs de rang 2 réalisés en 2025

Plus de 500

fournisseurs audités par les acheteurs métiers en 2025

MESURES CLÉS D'ATTÉNUATION DES RISQUES (2/2)

En complément des audits et plans d'amélioration, dans le souci d'accompagner durablement tous ses partenaires et d'entretenir des relations équilibrées, Hermès s'assure que tous partagent et respectent ses ambitions sociales, environnementales et éthiques.

ANIMATION DES RÉSEAUX ET FORMATIONS

Le groupe a établi depuis 2021 un Brief RSE, mis à jour en 2025, qui précise ses attentes à l'égard des fournisseurs. Les thématiques sont :

- social et droits humains ;
- biodiversité ;
- forêts ;
- changement climatique ;
- eau ;
- traçabilité ;
- circularité, innovation matières et process ;
- substances chimiques et innocuité ;
- déchets ;
- pollution.

En 2023, les sujets de forêts, pollution (déchets) et pollution (innocuité et substances chimiques) ont été intégrés dans le Brief RSE. En 2025, le Brief RSE a été enrichi avec la création d'une page dédiée à l'adaptation au changement climatique et d'une page dédiée à la pollution industrielle.

En parallèle du Brief RSE, la direction des achats directs groupe a établi le Brief filières (**voir p.48**). Le Brief RSE et le Brief filières sont déployés auprès de tous les fournisseurs par les acheteurs du groupe. Lors de campagnes de diffusion, les acheteurs présentent les enjeux et conseillent les fournisseurs sur la mise en place des mesures prévues par le Brief RSE et le Brief filières. En 2025, les Brief filières et Brief RSE ont fait l'objet d'une mise à jour, reflétant l'évolution des priorités de la maison en matière de gestion responsable des filières.

La direction des achats directs groupe anime également **une journée annuelle achats directs**, qui rassemble l'ensemble des acheteurs. Selon l'ordre du jour, des contrôleurs internes, des représentants de la direction juridique ou encore des responsables du développement durable sont également conviés.

La formation « Adopter les réflexes EHS » (environnement, hygiène et sécurité) est déployée depuis 2020. Cette formation s'adresse aux acheteurs et à toute personne amenée à se déplacer chez les fournisseurs.

La formation « Excellence Achats Hermès », finalisée début 2021, a été mise à jour en 2025 pour intégrer un module plus complet sur les enjeux du développement durable appliqués aux achats. Elle dure trois jours, dont une journée complète dédiée à la RSE, aux achats responsables et à la gestion des filières d'approvisionnement.

En complément, une formation juridique des acheteurs, une formation « L'art de la négociation chez Hermès » ainsi qu'une formation à la finance pour acheteurs sont dispensées chaque année afin de mieux appréhender les risques et les bonnes pratiques en matière d'éthique et de conformité.

TRANSPARENCE & TRAÇABILITÉ

Des logiciels de traçabilité continuent à être systématiquement déployés pour un meilleur suivi et un meilleur contrôle des risques dans les chaînes de valeur des partenaires du groupe.

ENGAGEMENT FOURNISSEURS (CODE DE CONDUITE FOURNISSEURS)

Hermès sollicite systématiquement l'engagement formel de ses fournisseurs sur le respect de leurs obligations sociales, réglementaires et environnementales. Cet engagement se formalise par la signature du code de conduite fournisseurs depuis 2024 présentant la « Politique sociale, environnementale et éthique ».

Par cette signature, les fournisseurs s'engagent formellement à exercer leur propre devoir de vigilance vis-à-vis de leurs fournisseurs et sous-traitants qu'ils sont par ailleurs tenus de déclarer à Hermès. Aucune production ne peut en effet être sous-traitée sans accord préalable écrit d'Hermès (**voir p.43**).

QUESTIONNAIRE RSE

Pour accompagner les fournisseurs, un « questionnaire RSE » a été créé en 2022 et mis à jour en 2025. Avec plus de 100 questions relatives à la RSE, il permet aux acheteurs de demander à leurs fournisseurs toute information utile relative à leurs engagements en matière de RSE : politique sociale, engagements en faveur de l'environnement et de la biodiversité, charte éthique, gestion des déchets, engagements visant à réduire l'empreinte eau et les émissions de gaz à effet de serre, etc.

Depuis 2023, l'exploitation annuelle de ce questionnaire permet d'affiner les feuilles de route par fournisseur. En 2025, le questionnaire RSE a été mis à jour afin de simplifier le suivi avec les fournisseurs et de traduire les résultats obtenus par rapport aux trajectoires communiquées.

ACCOMPAGNEMENT DES FOURNISSEURS ACHATS DIRECTS

Soucieux d'accompagner ses partenaires durablement et d'entretenir des relations équilibrées, Hermès s'assure que tous ses partenaires partagent et respectent ses objectifs sociaux, environnementaux et éthiques. Le groupe suit en particulier les enjeux liés aux droits humains et libertés fondamentales, aux conditions de travail (hygiène, santé, sécurité, temps de travail, salaires, etc.), à la protection de l'environnement et la biodiversité, ainsi qu'au bien-être animal. Ce suivi s'applique chez ses fournisseurs et sous-traitants de la chaîne de valeur avec l'objectif de connaître toujours mieux l'ensemble des filières d'approvisionnement et d'aligner leurs objectifs RSE sur ceux d'Hermès.

CODE DE CONDUITE FOURNISSEURS

Le groupe Hermès a actualisé les cahiers d'engagement en 2023, désormais regroupés en un seul document. Le code de conduite fournisseurs remplace désormais les anciens cahiers d'engagement et renforce notamment les obligations en matière de :

- droits humains et de conditions de travail ;
- protection de l'environnement ;
- éthique ;
- transparence de la chaîne de valeur (contrôle des sous-traitants).



Le code de conduite fournisseurs est disponible en plusieurs langues (notamment en français, anglais, italien et portugais) et a vocation à être décliné pour les partenaires de distribution. Ce code a été publié début février 2024 et est disponible sur le site internet Hermès Finance.

FORMATIONS RSE DES ACHETEURS

Depuis 2018, un catalogue de formations RSE adaptées aux acheteurs a été mis en place et est actualisé régulièrement.

- La formation « Excellence Achats Hermès » sur trois jours, dont une journée complète sur la RSE et le management des filières, a été déployée depuis 2020.
- La formation « Enjeux sociaux et droits humains », déployée en 2023 à destination des acheteurs basés en France, vise à les former aux enjeux du devoir de vigilance et notamment au respect des droits humains au sein de la chaîne de valeur d'Hermès. Ils peuvent ensuite sensibiliser leurs fournisseurs et s'assurer de leur bonne compréhension des engagements requis par la maison en la matière et de leur mise en œuvre.
- La formation Bilan Carbone est déployée depuis 2022 à destination des acheteurs, leur donnant ainsi une meilleure compréhension des enjeux carbone dans la chaîne de valeur, avec un focus spécifique sur la lecture des données carbone (bilan carbone, GHG Protocol, grille interne).
- Afin de soutenir activement nos fournisseurs dans leurs démarches de progrès, la formation EHS (environnement, hygiène et sécurité) dispensée aux acheteurs et aux équipes amenées à se déplacer chez le fournisseur est un levier clé. Elle leur permet d'adopter une posture d'accompagnement, d'identifier les axes d'amélioration lors de leurs visites sur site et de diffuser les meilleures pratiques du groupe.

TRAJECTOIRE CARBONE AVEC LES FOURNISSEURS

Un Comité de Pilotage Carbone se réunit trois fois par an pour partager les objectifs et les avancées de chaque métier. En parallèle, un groupe de travail carbone scope 3 a été créé, impliquant au moins un référent par métier. La priorité sera donnée à la construction de trajectoires de réduction des émissions de GES pour les fournisseurs clés par métier.

Dans ce cadre, les fournisseurs sont invités à partager leurs données carbone (scope 1, 2 et 3), qui alimentent celles du groupe et permettent d'en affiner le pilotage. Cette démarche sera renforcée en 2026 par la mise en place d'un nouvel outil de mesure de l'empreinte carbone, destiné à collecter plus systématiquement les données des fournisseurs et de piloter, en collaboration avec eux, des plans de progrès en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En 2025, des initiatives majeures ont conduit à compléter cette démarche par deux leviers concrets. D'une part, plusieurs fournisseurs ont bénéficié du financement de diagnostics énergétiques, réalisés à l'aide d'un partenaire spécialisé, afin d'identifier les principaux leviers de décarbonation et d'accompagner la définition de plans d'investissement adaptés. D'autre part, Hermès a engagé plusieurs initiatives visant à réduire l'empreinte carbone de ses filières matières premières, par l'intermédiaire de projets d'agriculture régénératrice (betterave, lin, ovin).

ANALYSE DE FILIÈRES & EXIGENCES DE CERTIFICATIONS

Depuis des décennies, la maison approfondit la connaissance de ses filières d’approvisionnement, partage et développe ses exigences avec ses fournisseurs (bien souvent partenaires de longue date), pour porter la qualité au plus haut niveau et préserver le développement futur.

Hermès a depuis longtemps initié **une démarche de suivi de ses filières matières premières**. Depuis 2019, la direction des Achats directs a accéléré la démarche avec les ambitions suivantes :

- s’engager dans la connaissance fine et le pilotage de l’ensemble des filières matières premières de la maison ;
- répondre aux engagements de gestion des risques, en particulier au regard des thématiques liées au devoir de vigilance ;
- capter des opportunités de création de valeur pour la maison, pour les collectivités locales et pour l’environnement ;
- développer des filières plus vertueuses pour garantir que 100 % des matières premières utilisées pour la fabrication des produits soient issues de filières durables et responsables.

Avec l’appui d’un cabinet expert indépendant, Hermès analyse systématiquement ses filières pour les cartographier, qualifier la traçabilité, évaluer les risques inhérents et spécifiques, capter les opportunités et définir les modalités d’assurance et de certification. Cette analyse permet de mettre en place des plans d’action ambitieux pilotés par les métiers.

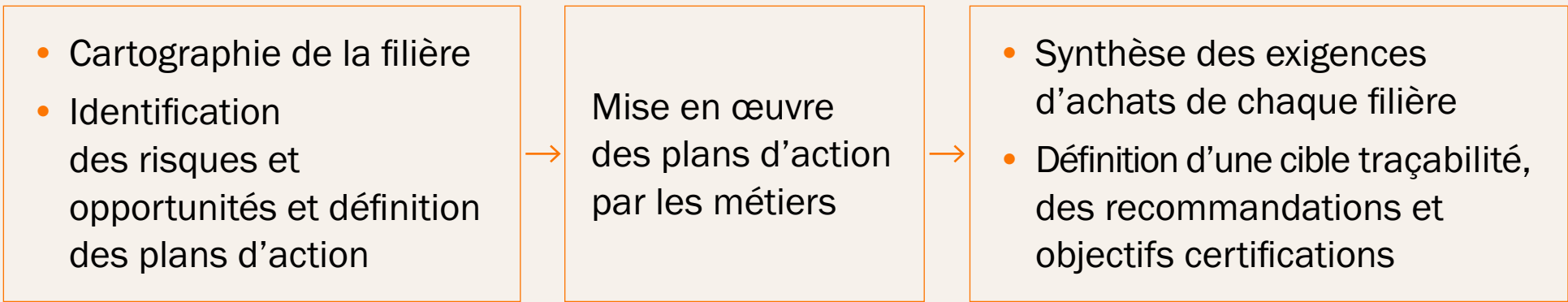
À fin 2025, les filières recensées ont été analysées en détail, couvrant la quasi-totalité des achats matières en valeur. Des analyses complémentaires sont dorénavant systématiques pour toutes les nouvelles matières et filières introduites par les Directions Créatives



Ces analyses de filières ont donné naissance à un Brief filières, construit par la direction des achats directs groupe en collaboration avec les métiers. La première version publiée sur le site institutionnel Hermès Finance fin 2020 comprend une dizaine de filières. Des mises à jour successives ont été réalisées depuis 2020, en 2023 et 2024, donnant lieu à une nouvelle version du Brief filières en 2025.

Le Brief filières est destiné à l’ensemble des fournisseurs impliqués dans l’approvisionnement de matières premières sollicitées par Hermès. Il permet de partager avec eux les exigences de filières éthiques et durables, de protection des hommes, des animaux et de l’environnement que se fixe Hermès. Le Brief filières est accessible depuis le site institutionnel Hermès Finance.

PROCESSUS D’ANALYSE ET DE CONSTRUCTION D’UN PLAN D’ACTION PAR FILIÈRE



Brief RSE

BRIEF FILIÈRES ET ENGAGEMENT DE CERTIFICATIONS (EXTRAIT)

FILIÈRES ANIMALES <i>(couvertes par la politique Bien-être animal)</i>	Cuirs	LWG
	Cuirs précieux	ICFA ; SAOBC ; LPPS
	Laines & poils	RWS ; RAS ; RMS ; SFA
	Plumes et duvets	RDS
	Soie	GOTS
FILIÈRES VÉGÉTALES	Coton	GOTS
	Lin	Master of Linen
	Fibres cellulosiques	FSC
	Bois	FSC
FILIÈRES SYNTHÉTIQUES	Fibres	GRS
	Caoutchouc	FSC + GOLS
FILIÈRES MINÉRALES & MÉTALLIQUE	Pierres	RJC + COP et/ou IRMA
	Or & Argent	RJC + COC et utilisation de matières recyclées
	Acier, aluminium et laiton	IRMA ; ICMC ; ARM ou ASI et utilisation de matières recyclées

ANIMATION ET PILOTAGE DES FILIÈRES D'APPROVISIONNEMENT

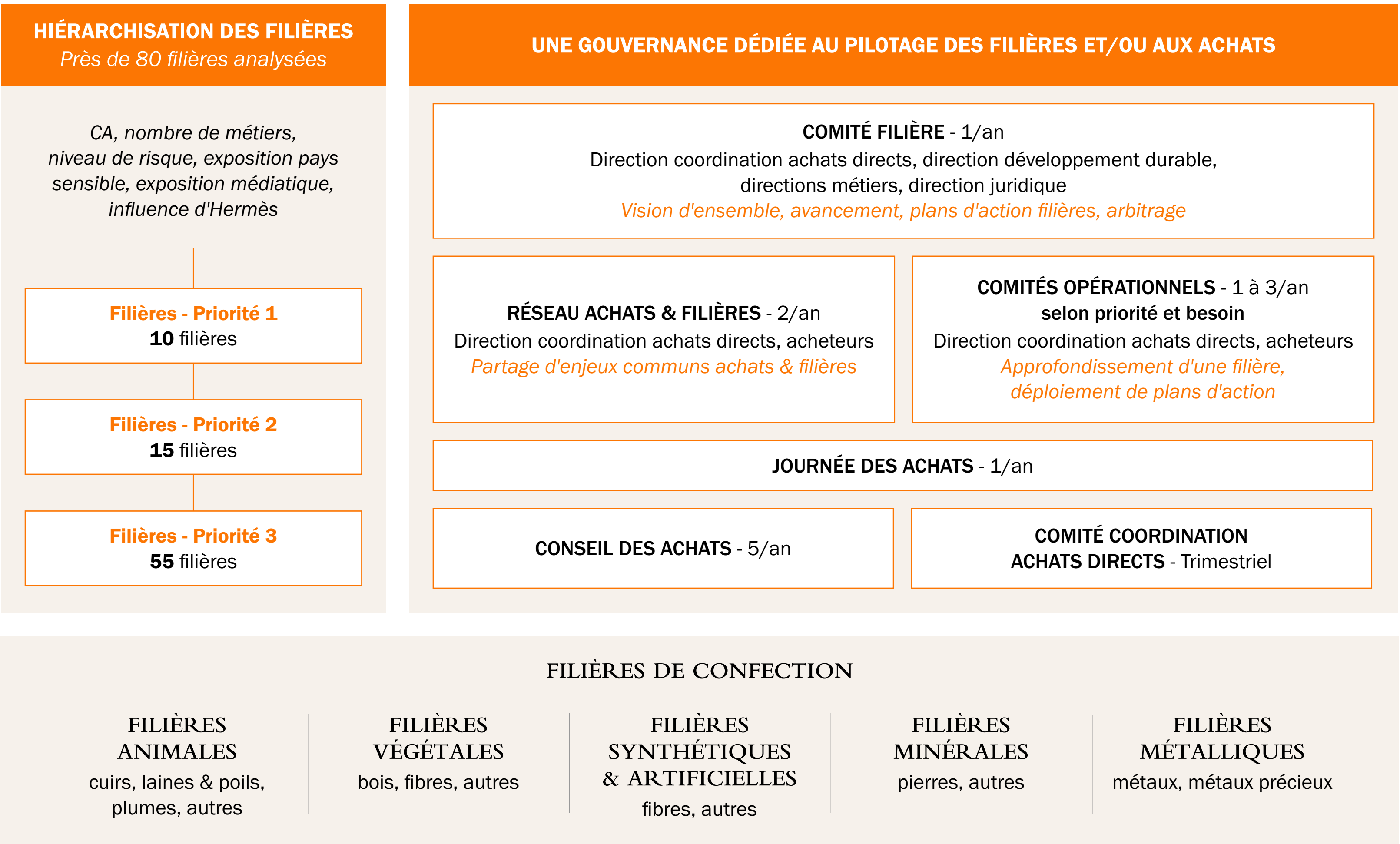
En 2021, une gouvernance filières a été mise en place, avec la création d'un Comité filières, qui se réunit une fois par an. Cette instance donne une vision d'ensemble sur le management des filières. Elle permet l'avancement des plans d'action et l'arbitrage sur certains points.

Pour alimenter ce Comité filières, des réseaux achats et filières ont été structurés, ils sont pilotés par la direction des achats directs afin de partager avec les acheteurs des métiers concernés les enjeux communs à ces filières, notamment en matière de RSE, traçabilité et certification.

Dans la continuité de cette gouvernance et du dispositif d'analyse des filières, la direction des achats directs groupe a mis au point depuis 2022 une procédure de pilotage des filières et de consolidation d'indicateurs de suivi.

Celle-ci a fait l'objet d'une révision en 2024 et vise à structurer le suivi des filières en fonction de leur niveau de priorité et des risques identifiés. L'analyse multicritères, intégrant notamment l'évaluation des risques RSE liés au devoir de vigilance, permet de distinguer trois niveaux de priorité et d'identifier dix filières prioritaires, faisant l'objet d'un pilotage renforcé :

- Filières de priorité 1 : suivi renforcé au sein d'une communauté dédiée (une à trois fois par an).
- Filières de priorité 2 : suivi régulier avec une communauté se réunissant au minimum une fois par an.
- Filières de priorité 3 : suivi au sein des réseaux métiers et d'instances dédiées, ou via des groupes de travail *ad hoc*.



HERMÈS ET SES PARTENAIRES

7. ACHATS INDIRECTS

- 47 SYNTHÈSE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES
- 48 ÉVALUATION DES RISQUES
- 49 MESURES D'ATTÉNUATION DES RISQUES
- 50 ILLUSTRATION SUR CERTAINES CATÉGORIES D'ACHAT

SYNTHÈSE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES ACHATS INDIRECTS

La direction des achats indirects anime un réseau d’acheteurs dédiés dans les fonctions supports de chaque pays et de responsables métiers pour les catégories telles que l’immobilier, les services généraux, la communication, l’informatique et les prestations intellectuelles.

La direction des achats indirects supervise l’achat d’emballages et d’aménagements au niveau mondial. Cette direction assure la coordination en France pour les contrats d’énergie, de téléphonie, de formation, d’intérim, de traduction, de transport et de logistique, etc. En fonction des pays dans lesquels le groupe opère, les risques sont de différentes natures.

Les sujets suivis avec attention par le groupe sur le périmètre des achats indirects sont notamment :

- les conditions de travail : horaires, conditions d’hébergement, etc. ;
- la sécurité au travail : port des EPI, sécurité des chantiers, etc. ;
- la rémunération des travailleurs ;
- le droit syndical et les pratiques disciplinaires ;
- les risques de discrimination ;
- le travail forcé et l’esclavage moderne ;
- le travail des enfants ;
- la protection de l’environnement.

RISQUES	FOURNISSEURS, FABRICANTS ET SOUS-TRAITANTS	PRESTATAIRES DE SERVICES & TRANSPORT
Droits humains		
Dialogue social		
Discrimination		
Salaire décent		
Travail des enfants		
Travail forcé		
Impact sur les communautés		
Données personnelles		
Santé et sécurité		
Sécurité des consommateurs		
Santé et sécurité au travail	 Voir page 49	
Risques psychosociaux		
Conditions de travail	 Voir page 49	
Sûreté des collaborateurs		 Voir page 49
Environnement		
Émissions de GES et changement climatique		 Voir page 51
Pollution et déchets		
Épuisement des ressources naturelles		
Atteinte à la biodiversité		
Bien-être animal		

Criticité nette  Très élevée  Élevée  Moyenne  Faible et très faible  Non significative

ÉVALUATION DES RISQUES

Les achats indirects utilisent l'approche groupe de gestion des risques fournisseurs, en conformité avec les exigences de la loi sur le devoir de vigilance.

Ils réalisent :

- une cartographie des risques ;
- des procédures d'évaluation régulières des fournisseurs et sous-traitants ;
- des actions d'atténuation des risques ;
- un suivi pour mesurer leur efficacité.



MESURES D'ATTÉNUATION DES RISQUES

Dans un contexte d'évolution des exigences réglementaires, environnementales et sociétales, les achats indirects du groupe mobilisent différents leviers pour atténuer les risques sur chaque catégorie d'achats, présentés ci-après : animation du réseau d'acheteurs, formation, engagement des fournisseurs et accompagnement opérationnel.

ANIMATION DU RÉSEAU D'ACHETEURS

Le pôle des achats indirects est chargé d'animer et de coordonner un réseau d'acheteurs structuré autour de plusieurs niveaux d'expertise, avec des acheteurs dédiés dans les fonctions supports de chaque pays et des responsables métiers couvrant des catégories stratégiques telles que l'immobilier, les services généraux, la communication, l'informatique et les prestations intellectuelles.

Ce réseau s'est renforcé avec le recrutement de nouveaux responsables achats en France, au sein du pôle Maroquinerie et du pôle Tanneries du groupe (2024), ainsi que dans les filiales de distribution, Japon, États-Unis (2024), afin d'assurer la meilleure cohérence avec les standards et le suivi des engagements du groupe.

Pour accompagner cette structuration, la direction des achats indirects mobilise depuis 2020 une journée annuelle achats indirects, qui réunit l'ensemble des acheteurs.

En 2025, le focus a porté sur le déploiement de la politique Achats responsables et sur la mise à disposition d'outils destinés à accompagner les acheteurs dans le dialogue avec les fournisseurs. De plus, comme chaque année, un point a été fait sur les achats solidaires, témoignant de l'engagement du groupe en faveur d'une consommation plus responsable.

FORMATION DES ACHETEURS

Un module e-learning sur les achats responsables, disponible sur la plateforme Mycampus, complète ce parcours.

En 2025, la direction des achats indirects a également organisé des webinaires pour expliquer la politique Achats responsables et les fiches d'Attentes RSE, déclinées par catégorie d'achats indirects (services généraux, sécurité-gardiennage, conciergerie, transport, prestations intellectuelles, événements, nettoyage...), ainsi qu'un atelier sous forme de fresque conçu en interne pour sensibiliser les acheteurs aux enjeux et outils à leur disposition.

ENGAGEMENT DES FOURNISSEURS

En décembre 2024, Hermès a publié sa politique Achats responsables, qui formalise les exigences du groupe envers ses partenaires directs et indirects en matière de responsabilité sociétale et environnementale.

En cohérence avec cette politique, et comme pour les fournisseurs directs, Hermès exige systématiquement l'engagement formel de ses fournisseurs et prestataires indirects par le biais de la signature du nouveau Code de conduite Fournisseurs. Ce code renforce les obligations en matière de :

- droits humains et de conditions de travail ;
- protection de l'environnement ;
- éthique ;
- transparence de la chaîne de valeur (contrôle des sous-traitants).



Ce nouveau code a été publié début février 2024 et est disponible sur le site Hermès Finance. Son déploiement s'est poursuivi en 2025 auprès des fournisseurs indirects.

ACCOMPAGNEMENT DES FOURNISSEURS

Les acheteurs de la direction des achats indirects ainsi que les acheteurs et responsables métiers des fonctions supports dans chaque pays ont la charge de suivre les pratiques et prestations de leurs fournisseurs avec lesquels ils sont en contact direct.

Depuis fin 2018, la performance RSE des fournisseurs est évaluée via la plateforme EcoVadis. Les nouveaux acheteurs indirects ont été formés en 2025 à son utilisation.

Afin d'étendre ce dispositif aux fournisseurs de plus petite taille, une solution complémentaire a été testée en 2025 auprès d'une centaine de fournisseurs indirects, sous la forme d'un questionnaire d'auto-évaluation RSE simplifié, décliné par catégorie d'achats. Cet essai concluant sera étendu en 2026 à une sélection élargie de fournisseurs, en priorité aux petites et moyennes entreprises.

Au-delà de ces dispositifs d'évaluation, le traitement des non-conformités obéit à une démarche commune : lorsqu'une non-conformité est identifiée, elle est discutée avec le partenaire pour lui permettre de comprendre pourquoi elle est majeure pour Hermès. Des propositions d'amélioration sont ensuite examinées ainsi que la mise en place d'un plan d'actions, dans une logique de relation à long terme.

Si cette logique ne peut pas être mise en place, le sujet est débattu au sein du comité de direction de la fonction support ou de la filiale concernée, éventuellement du comité développement durable, et les relations sont susceptibles d'être interrompues conformément aux règles internes et légales applicables.

ILLUSTRATION SUR CERTAINES CATÉGORIES D'ACHAT : IMMOBILIER ET ÉVÉNEMENTIEL



IMMOBILIER

Chaque année, la direction immobilière groupe supervise environ une centaine de projets de construction ou de rénovation et veille à ce que ces projets respectent les plus hauts standards environnementaux, sociaux et sociétaux.



Depuis 2021, un référentiel de construction durable baptisé Harmonie est déployé. Labellisé en 2022, le référentiel Harmonie assure un niveau d'exigence aligné sur les plus hauts standards de construction

existants. Depuis 2022, Bureau Veritas a confirmé, chaque année, la labellisation d'Harmonie.

Ce référentiel couvre l'ensemble des typologies de bâtiments : sites de production, centres logistiques, magasins et bureaux. Il s'articule autour de cinq piliers :

- empreinte carbone ;
- biodiversité ;
- qualité de l'air intérieur ;
- sourcing local ;
- santé environnementale.

Le référentiel Harmonie est en constante adaptation pour maintenir son niveau d'exigence et rester aligné avec les standards du marché et ses évolutions.

En 2022, un Comité immobilier responsable a été créé, composé de membres des directions industrielle, commerciale, financière, ressources humaines, développement durable et immobilière groupe. Ce comité a pour objectif de s'assurer que le parc immobilier s'inscrit dans la meilleure performance environnementale, sociale et sociétale.

Outre la mise en place de ce référentiel, la direction immobilière s'efforce de créer un environnement de travail sûr et éthique, tout en assurant la réalisation efficace de ses projets. Pour cela elle s'assure de la signature du code de conduite fournisseurs par ses partenaires et veille à ce que ces derniers respectent les réglementations en matière de santé et de sécurité.



ÉVÉNEMENTIEL

La direction de la communication du groupe conçoit les prises de parole de la maison à travers une diversité de formats, incluant notamment les événements, les vitrines, les campagnes ainsi que les supports éditoriaux imprimés. Les équipes en définissent les orientations créatives et opérationnelles, puis en coordonnent la mise en œuvre en lien avec des partenaires sélectionnés et signataires du code de conduite fournisseurs.

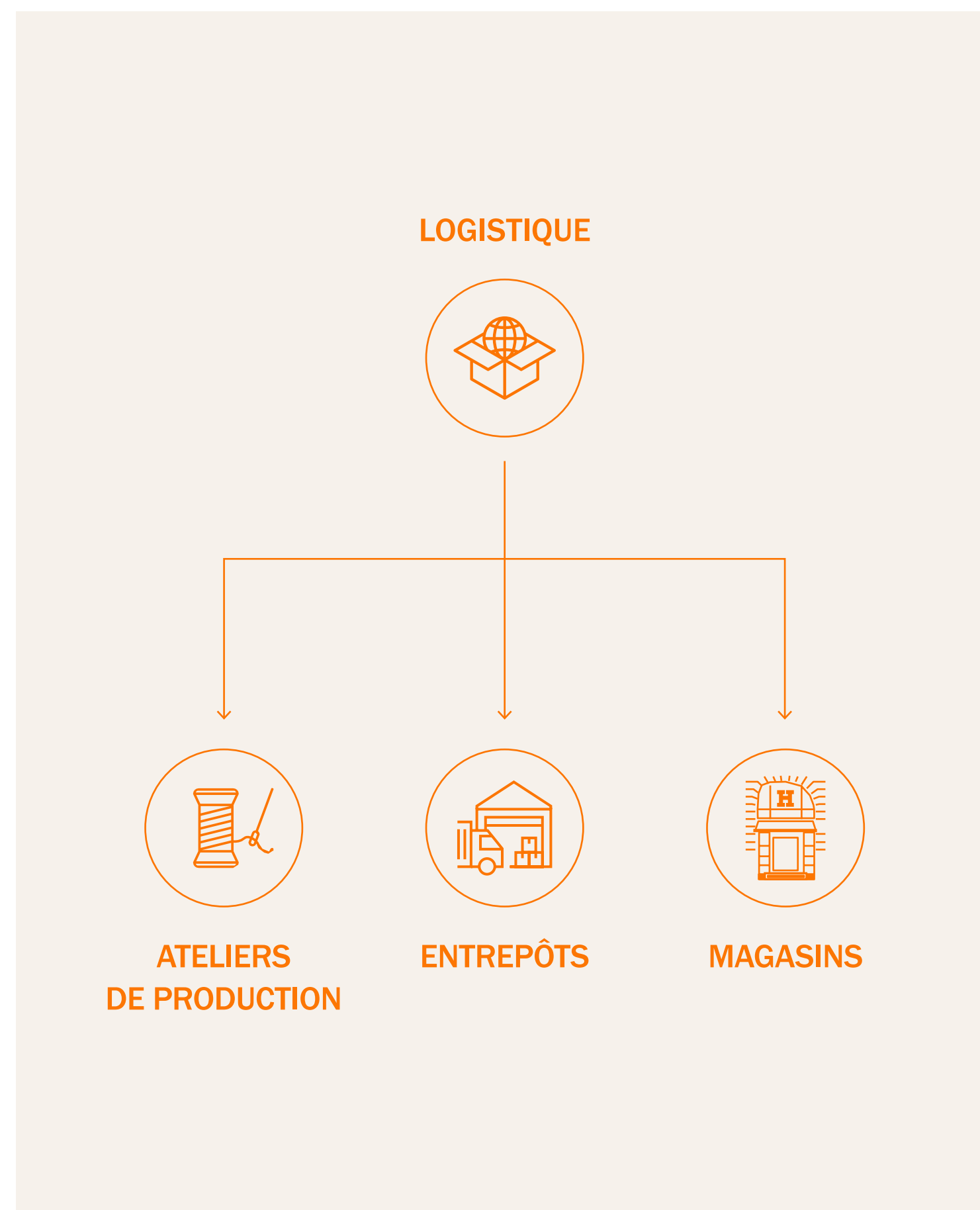
Dans ce cadre, elles assurent le pilotage des différentes parties prenantes avec une attention particulière portée au respect des exigences du groupe en matière de santé, de sécurité et d'environnement, et en promouvant des pratiques responsables à chaque étape des projets.

Une réflexion est par ailleurs menée sur l'empreinte environnementale des activités événementielles, en particulier celle liée aux défilés. Cette dynamique se traduit par l'exploration de pratiques d'écoconception, une vigilance accrue quant au choix des matériaux et une gestion attentive des ressources. Des collaborations peuvent ainsi être engagées avec des acteurs spécialisés afin de favoriser la réutilisation et la revalorisation de certains éléments, notamment en partenariat avec la Réserve des Arts pour les décors.

Afin d'accompagner ces démarches, des fiches d'attentes RSE - en lien avec la politique Achats Responsables - sont progressivement développées afin d'orienter les décisions d'achats dans certaines activités de communication, notamment événementielles. En complément, des outils pédagogiques internes sont conçus afin de renforcer l'acculturation des collaborateurs à ces enjeux.

Enfin, des temps d'échange, tels que des conférences internes, peuvent être organisés afin de sensibiliser, mobiliser et inspirer les équipes autour des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux. L'ensemble de ces initiatives s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, visant à conjuguer exigence créative, responsabilité environnementale et attention portée aux conditions de travail des personnes impliquées.

ILLUSTRATION SUR CERTAINES CATÉGORIES D'ACHAT : LOGISTIQUE



Les flux logistiques du groupe sont concentrés entre les ateliers de production, les façonniers, les fournisseurs de matières premières et les magasins, en passant par trois entrepôts centraux en France et des entrepôts locaux pour certaines destinations.

Concernant les conditions de travail, le groupe investit dans la mécanisation et la robotisation de ses sites logistiques (qu'ils soient gérés en direct ou par le biais d'un partenaire), afin d'accompagner la croissance de ses activités tout en réduisant la pénibilité de certaines tâches et en améliorant sécurité et bien-être au travail de ses collaborateurs et de ses partenaires. En matière de sûreté des personnes, les exigences applicables aux sites logistiques externalisés sont identiques à celles mises en place au sein d'Hermès et une attention spécifique est portée aux flux de transport au travers notamment de la formation des chauffeurs.

En matière de changement climatique, le transport des produits représente en 2025 environ 13 % des émissions de GES du groupe (scope 3) et fait l'objet d'analyses détaillées et d'actions opérationnelles pour en réduire l'impact. Ci-dessous sont détaillées les actions les plus significatives.

Sur le transport amont

(ateliers de production vers entrepôts centraux) :

- optimisation du stockage au sein des camions afin de diminuer le nombre de véhicules utilisés ;
- organisation de collectes groupées auprès des différents sites de production ;
- utilisation des véhicules basses émissions (électriques ou hybrides) et de carburant synthétique, non issu des énergies fossiles pour les navettes.

Sur le transport aval

(entrepôts centraux vers entrepôts locaux et magasins) :

- prise en compte systématique d'un critère lié à l'amélioration de l'empreinte carbone dans les appels d'offre prestataires et achats de carburants durables : utilisation de GNV (gaz naturel pour véhicules) et de bioGNV pour le transport routier, de SAF (Sustainable Aviation Fuel) pour le transport aérien, de SMF (Sustainable Maritime Fuel) pour le transport maritime ;
- report modal maritime utilisé de préférence pour les transports lointains (Asie, Amérique, Océanie), lorsque la nature, le volume et/ou la quantité des articles à transporter le permettent ;
- utilisation d'avions cargo, moins émetteurs, et chargés avec optimisation pour le transport aérien non évitable ;
- expéditions par la route pour le périmètre des magasins en Europe, à la place de l'aérien ;
- utilisation, lorsque cela est possible, de véhicules basses émissions (électriques ou roulant au biogaz) pour le transport de proximité en centre-ville à partir des entrepôts locaux.

HERMÈS ET SES PARTENAIRES

8. PARTENAIRES DISTRIBUTEURS

53 CARTOGRAPHIE DES RISQUES

54 MESURES D'ÉVALUATION ET D'ATTÉNUATION DES RISQUES

CARTOGRAPHIE DES RISQUES PARTENAIRES DISTRIBUTEURS

*Hermès travaille aussi avec des partenaires concessionnaires dans le monde.
Cela représente un total de 60 magasins répartis dans 27 pays.*

Les relations qu’entretient Hermès avec ses concessionnaires sont des relations de longue date basées sur une confiance acquise au fil des années.

Les quelques partenaires récents concernent entre autres ou en majorité les boutiques *Travel Retail*. Il s’agit de structures importantes, référentes sur leur marché, dont les exigences en matière de respect des droits humains et libertés fondamentales, de santé et de sécurité et de protection de l’environnement sont en ligne avec celles du groupe.

Le groupe a effectué une cartographie des risques et évalué son exposition. La nature de l’activité et la présence de concessionnaires dans certains pays peuvent en effet présenter des risques particuliers en matière de :

- droit syndical et de pratiques disciplinaires locales ;
- pratiques discriminatoires liées à la culture du pays ;
- stress ou harcèlement dans les magasins faisant face à une forte activité ;
- conditions de travail des collaborateurs en termes d’horaires et de repos.

RISQUES	CONCESSIONNAIRES
Droits humains	
Dialogue social	
Discrimination	
Salaire décent	
Travail des enfants	
Travail forcé	
Impact sur les communautés	
Données personnelles	
Santé et sécurité	
Sécurité des consommateurs	
Santé et sécurité au travail	
Risques psychosociaux	
Conditions de travail	
Sûreté des collaborateurs	
Environnement	
Émissions de GES et changement climatique	
Pollution et déchets	
Épuisement des ressources naturelles	
Atteinte à la biodiversité	
Bien-être animal	

Criticité nette Très élevée Élevée Moyenne Faible et très faible Non significative

MESURES D’ÉVALUATION ET D’ATTÉNUATION DES RISQUES

Les directions juridiques et commerciales utilisent différents leviers pour évaluer et atténuer les risques dans le réseau de distribution des concessionnaires du groupe. Les plans d’action sont définis, adaptés et suivis localement par les directeurs de zone et directeurs juridiques locaux.

PROCÉDURE DE VALIDATION

Les concessionnaires sont choisis en raison des valeurs partagées avec la maison Hermès.

Une procédure a été mise en place dans le cadre de la validation des concessionnaires :

- 1
- Validation de la direction immobilière lors de l’implantation du concessionnaire.**

Le lieu d’implantation doit répondre aux critères d’Hermès en termes d’environnement (ne pas porter atteinte à la biodiversité, ne pas polluer lors des travaux, etc.), mais également en termes de droits humains et libertés fondamentales (ex. : respect des réglementations sociales).
- 2
- La direction régionale ou du pays doit ensuite valider l’implantation.**
- 3
- Le directeur commercial groupe doit enfin donner son accord.**

ENGAGEMENT DES CONCESSIONNAIRES

Chaque concessionnaire doit signer la charte éthique des affaires qui présente les engagements du groupe Hermès en matière éthique, sociale et environnementale. Commune à tous les pays, la charte éthique des affaires présente les engagements des partenaires distributeurs en matière de respect des droits humains, des règles applicables aux conditions de travail, à la protection de l’environnement et à la protection des données à caractère personnel.

La charte éthique des affaires fait l'objet d'actualisations régulières.

Par ailleurs, les contrats conclus avec les partenaires d'Hermès intègrent des clauses sociales définissant des exigences minimales en matière de conditions de travail, notamment en termes d'organisation des équipes, afin de prévenir les situations de surcharge ou de dégradation des conditions d'exercice.

SUIVI DES CONCESSIONNAIRES

Les directeurs *retail* et les directeurs de zone effectuent des visites sur place, parfois avec la présence des directeurs juridiques locaux. Le groupe Hermès peut être amené à effectuer des contrôles de façon ponctuelle sur les thématiques couvertes par le devoir de vigilance et sur les obligations contractuelles des partenaires distributeurs.

Des revues régulières permettent d’enclencher des actions dès qu’une situation à risque est détectée (ex. : changement de prestataire). Les équipes locales formées par les équipes centrales restent en contact très régulier.

La direction des projets magasins intervient pour le compte des concessionnaires lors de rénovations ou de constructions. Le chef de projet *retail* réalise des visites de chantier pour assurer une surveillance physique régulière.

9. DISPOSITIF DE RECUEIL ET DE TRAITEMENT DES SIGNALEMENTS

56 DISPOSITIF H-ALERT !

57 BILAN DES SIGNALEMENTS

DISPOSITIF H-ALERT !

Le groupe dispose depuis 2019 d'un système global d'alerte dénommé H-Alert !. Ce dispositif a fait l'objet d'une mise à jour en 2026 afin d'offrir une interface plus intuitive et accessible aux utilisateurs, tout en renforçant les outils de gestion et de suivi des alertes pour les équipes en charge, notamment en matière de pilotage, de traçabilité et de reporting. Destiné à l'ensemble des parties prenantes internes et externes du groupe, le dispositif H-Alert ! permet de signaler l'existence de risques ou d'atteintes aux droits humains et aux libertés fondamentales, à la santé et la sécurité des personnes ou encore à l'environnement consécutifs aux activités du groupe, de ses sous-traitants ou de ses fournisseurs.

COMMENT EFFECTUER UN SIGNALEMENT VIA H-ALERT ! ?

SIGNALEMENTS INTERNES

Tous les employés
Les personnes dont la relation de travail avec une entité Hermès est terminée
Les personnes qui se sont portées candidates à un emploi au sein d'une entité



peuvent adresser leur signalement via

Supérieur hiérarchique
ou
Responsable RH
ou
Membres du Comité éthique



ou



Plateforme internet sécurisée

- ouverte 7 jours sur 7,
- 24 heures sur 24,
- disponible en 21 langues.



SIGNALEMENTS EXTERNES

Tous les collaborateurs externes et occasionnels
Les distributeurs et partenaires
Les fournisseurs et prestataires



peuvent adresser leur signalement via

**Contact habituel
de l'entité Hermès**

COMITÉ ÉTHIQUE . ANALYSE – ORIENTATION – SUIVI

Le Comité éthique du groupe est chargé de superviser le dispositif H-Alert ! et notamment :

- ➔ de recueillir les alertes (au moyen des différents canaux de signalement) ;
- ➔ d'orienter et de suivre le traitement de ces alertes.

Le Comité éthique du groupe est présidé par le **directeur général gouvernance et développement des organisations**, membre du Comité exécutif, et composé du **directeur des ressources humaines** également membre du Comité exécutif, du **directeur des relations sociales**, du **directeur juridique groupe**, et du **directeur juridique conformité**.

BILAN DES SIGNALEMENTS 2025

Les personnes à l'origine d'un signalement et les facilitateurs ne peuvent pas faire l'objet de mesures de représailles. Le groupe Hermès garantit la confidentialité des informations et le traitement des signalements. Il est aussi possible d'effectuer un signalement de manière anonyme.

PROTECTION DES AUTEURS DE SIGNALEMENT

L'auteur d'un signalement qui agit de bonne foi bénéficie d'une protection qui peut varier en fonction des lois applicables.

En application de la loi française, le lanceur d'alerte ne peut pas être licencié, sanctionné ou discriminé en aucune manière pour avoir signalé des faits dans le respect de la procédure.

Plus généralement, aucune mesure de représailles ne saurait être prise à son égard.

TRAITEMENT DES SIGNALEMENTS ET MISE EN ŒUVRE

Tous les signalements font l'objet d'un accusé réception dans un délai de sept jours. La recevabilité des signalements est traitée dans un délai d'un mois dès leur réception. Des sanctions disciplinaires peuvent être décidées à l'issue d'une enquête, pouvant aller jusqu'au licenciement, et mises en œuvre à l'encontre de collaborateurs qui auraient enfreint les règles éthiques du groupe.

Le dispositif global d'alerte H-Alert ! fait l'objet d'un suivi et d'une amélioration continue afin notamment de permettre un accès à la plateforme du dispositif d'alerte H-Alert ! aux fournisseurs, prestataires, distributeurs, intermédiaires, cocontractants du groupe Hermès ainsi que toute autre personne susceptible d'identifier des atteintes et d'alerter le groupe.

COMMUNICATIONS AUTOUR DU DISPOSITIF H-ALERT !

En 2025, le groupe Hermès a continué de renforcer la communication et la formation des équipes internes sur le dispositif d'alerte professionnel, et notamment sur les récentes évolutions.

La progression des signalements (285 en 2025 contre 211 en 2024) témoigne d'un processus désormais connu et efficient auprès de l'ensemble des parties prenantes internes et externes.

En parallèle, la ligne d'alerte éthique du groupe « H-Alert ! » a été ouverte aux fournisseurs et parties prenantes externes du groupe. Cette ouverture a été accompagnée d'une communication spécifique à ce sujet.

En 2025, une nouvelle notice d'information détaillant les modalités du dispositif d'alerte H-Alert ! a fait l'objet d'une communication au sein du groupe et auprès de ses fournisseurs.

SUIVI

285

signalements ont été reçus par le biais du dispositif d'alerte

100 %

des signalements considérés recevables ont fait l'objet d'un traitement et d'un suivi

REMERCIEMENTS

Le groupe Hermès remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce plan de vigilance :

l'ensemble des contributeurs internes
pour leur implication dans l'élaboration de ce plan

les parties prenantes internes et externes
pour le partage de leur vision

l'équipe du Comité compliance et vigilance
pour son pilotage et son suivi

l'équipe du développement durable du groupe
pour leurs conseils et leur partage

l'ensemble des prestataires
pour leur contribution

Crédits photographiques ©Hermès 2026

Romain Laprade (chapitre 1), Guillaume Amat (chapitre 2), Lee Whittaker (chapitre 3), Robbie Lawrence (chapitre 4),
Maxime Verret (chapitre 5), Chris Payne (chapitre 6), Osma Harvilahti (chapitre 7), Ernest Theofilus (chapitre 8),
Studio des fleurs, photographe - Dimitri Rybaltchenko, dessinateur du carré (chapitre 9)

